

Marseille

Le miroir des quartiers et des communautés de Marseille

www.marseille-plus.fr - Magazine d'information bimestriel gratuit - NOVEMBRE/DECEMBRE 2010



LE MAG

N°1

La réforme des collectivités

+ Emploi

Armée de Terre

Dans le cadre de sa campagne de recrutement 2010-2012, l'Armée de terre espère enrôler plus de 15000 jeunes par an.

+ Economie

Jocelyn Zeitoun, conseiller général délégué à l'économie et à l'économie sociale et solidaire.

« L'économie sociale a le vent en poupe »

+ Patrimoine

CMR

Vaste et ambitieux projet, le Centre Régional de la Méditerranée sera un pôle culturel de premier plan en 2013.

+ Urbanisme

Stade Vélodrome

Zoom sur le projet du futur grand stade vélodrome.



Michel Vauzelle
Président de la Région PACA



Jean Claude Gaudin
Sénateur Maire de Marseille



Roland Povinelli
Sénateur - Maire d'Allauch

Le projet de réforme des collectivités territoriales préoccupe les élus de toute sensibilité politique. Marseille Plus le Mag a souhaité décrypter ce sujet complexe en donnant la parole à plusieurs élus.
Explications

Les Femmes Chefs d'Entreprises de Marseille font leur cinéma

3 décembre 2010

Les Femmes Chefs d'Entreprises de Marseille fêtent leur **60^{ème}** anniversaire et organisent, à cette occasion, **le 3 décembre 2010**, une journée sous le signe du cinéma à Marseille.

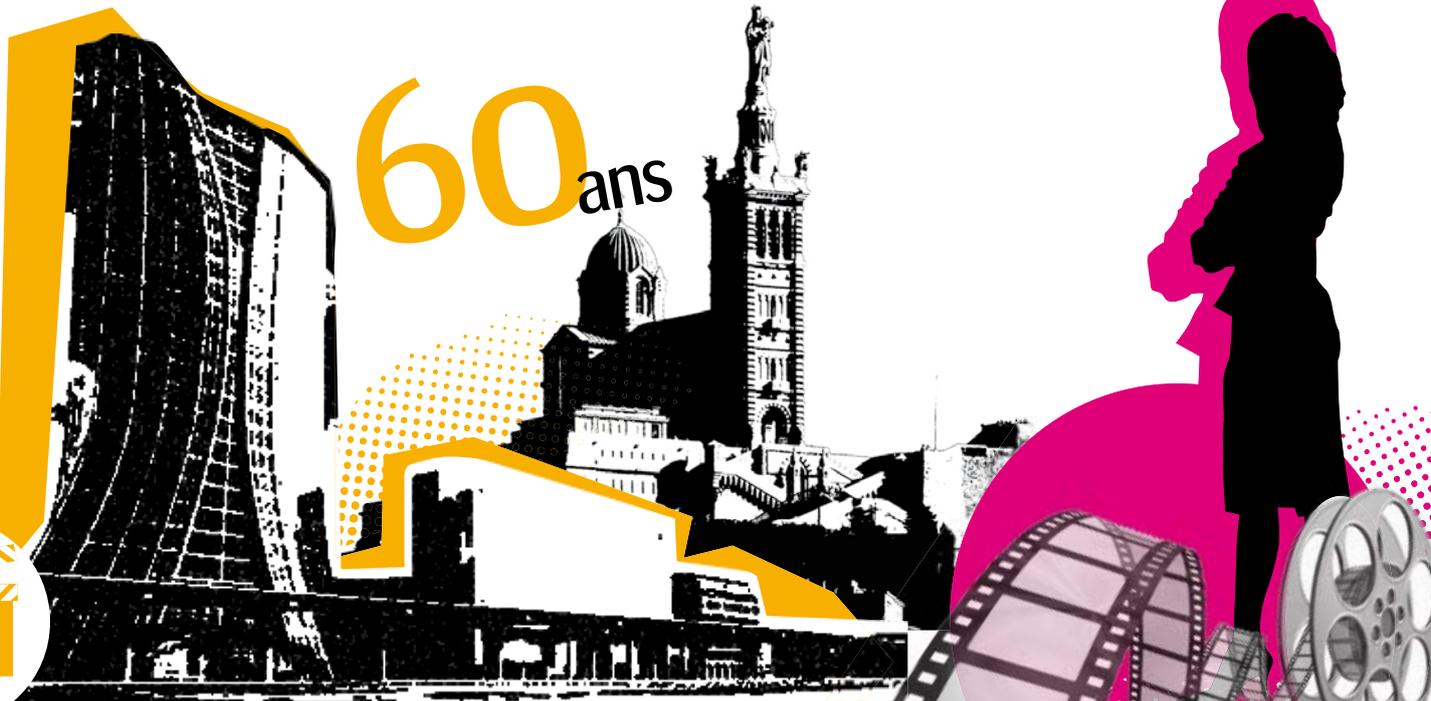
Au programme :

Visite privée des studios de « Plus Belle La Vie », Colloque animé par **Isabelle STAES**, Correspondante de France 2 à Marseille, Présidente du Club de la Presse, avec la présence exceptionnelle de **Hubert BESSON** et de **Laurence BACHMAN**, Producteurs, et de nombreuses personnalités du monde de l'audiovisuel et de l'économie.

Projections de films, soirée de gala et de nombreuses surprises, **sous le marrainage d'Andréa FERREOL**. Une journée unique où vous pourrez dire :

« Avec les Femmes Chefs d'Entreprises, plus belle la vie »

Inscrivez-vous vite :
www.fce-marseille.org, nombre de places limité



sophiegil création





Marseille bouge, Marseille bouillonne

Pourquoi une réforme des collectivités territoriales ? Nous pouvons nous interroger. Le gouvernement souhaite faire évoluer l'organisation

territoriale en raison d'un triple impératif : préserver les acquis de la décentralisation, renforcer les libertés locales et libérer l'énergie des territoires. Le statu quo n'est en effet plus possible selon lui. Nous avons souhaité décrypter ce dossier complexe afin de mieux l'expliquer au public, notamment en donnant la parole à plusieurs élus de sensibilité différente.

Marseille se prépare à de grands événements au cours des prochaines années. Aussi, la Ville se dote de grands équipements pour faire face à ces grandes échéances. Marseille Plus Le Mag a souhaité présenter deux dossiers majeurs pour l'avenir de la cité phocéenne. C'est tout d'abord le projet du futur stade vélodrome, un projet de grande envergure dont le coût suscite des polémiques mais qui va indéniablement changer son visage. C'est également le projet emblématique du Conseil régional et de son président Michel Vauzelle, le Centre Régional de la Méditerranée, à proximité du futur MUSCEM. Véritable figure de proue de la ville, le fort Saint Nicolas est réhabilité par l'association Acta Vista. Son ambition est de créer sur ce magnifique site historique, un centre dédié aux métiers de la restauration du patrimoine.

Marseille se dote d'établissements scolaires modernes et performants. Après le futur collège Rosa Parks, nous avons souhaité faire un zoom sur une belle réhabilitation en centre ville, celle du collège Anatole France qui sera inauguré en mars 2011. Pour cette rentrée scolaire, nous avons souhaité faire le point avec l'Adjointe à l'éducation de la Ville. En ce qui concerne les associations, la Cité éponyme, située sur la Canebière, est un lieu emblématique. Nous avons consacré un sujet à cet édifice, véritable centre des ressources pour cette véritable force vive économique. Dans ce secteur, il est indéniable que l'économie sociale et solidaire représente un pan de plus en plus important de l'activité. Nous avons consacré un sujet à l'une de ses entreprises les plus dynamiques qui prône un mode déplacement plus économique.

Les femmes seront à l'honneur avec l'association des Femmes chefs d'entreprise qui organise son congrès national dans notre département qui plus est sur le thème du cinéma et son impact économique. Le cinéma sera aussi mis en exergue avec un lieu prisé des amateurs, l'Alhambra, l'autre cinéma du côté de l'Estaque qui vient de souffler ses vingt bougies.

Boualem Aksil
Directeur de la Publication

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| POLITIQUE | |
| POURQUOI LE GRAND MARSEILLE FAIT-IL SI PEUR ? | 2 |
| PATRIMOINE | |
| UN MODELE D'ECO CONSTRUCTION ET DE CONSTRUCTION DURABLE | 4 |
| ECONOMIE / SOCIAL | |
| SECURITE-PREVENTION SUR LES PLAGES : LE PARTENARIAT GAGNANT | 6 |
| FEMMES CHEF D'ENTREPRISE : LA DELEGATION SOUFFLE SES SOIXANTE BOUGIES CETTE ANNEE | 8 |
| DEVENIR ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE AVEC L'AUTO PARTAGE | 9 |
| 3 QUESTIONS A JOCELYN ZEITOUN | 9 |
| URBANISME | |
| LE «VEL» DANS SON NOUVEL ECRIN POUR L'EURO 2016 | 10 |
| CRM ET MUCEM DANS UNE MÊME DANSE | 12 |
| ÉDUCATION | |
| COLLEGE ANATOLE FRANCE, UNE REALISATION COMPLEXE EN SITE URBAIN | 14 |
| LES VACANCES STUDIEUSES DES ECOLES MARSEILLAISES | 16 |
| LA PLUS GRANDE «CANTINE D'EUROPE» | 17 |
| SANTÉ | |
| UN CENTRE DE TRAITEMENT DANS LA PRISE EN CHARGE DU CANCER | 18 |
| EMPLOI | |
| EMPLOI DES JEUNES : L'ARMÉE DE TERRE, PREMIER RECRUTEUR SUR LA RÉGION | 20 |
| COMMUNAUTÉ | |
| MARSEILLE ESPERANCE OU COMMENT VIVRE ENSEMBLE | 22 |
| ASSOCIATION | |
| LE COEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE BAT EN SA CITÉ | 24 |
| VIVA CITÉ, QUAND LES ASSOS FONT LA FÊTE ! | 24 |
| SPORT | |
| SAINT-THYS CULTIVE LE SENS DES VALEURS CITOYENNES | 25 |
| CINEMA | |
| GERARD MEYLAN : COMEDIEN ET INFIRMIER | 27 |
| MUSIQUE | |
| AHAMADIS SMIS, ETRE C'EST LA CONSCIENCE D'ÊTRE DANS CE MONDE | 29 |
| MOUSSU T E LEI JOVENTIS, RESISTANCE ENGAGÉE ET FESTIVE | 29 |
| JURIDIQUE | |
| CITOYENNETÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DROIT AU SECOURS DE LA PROPRIÉTÉ DES RUES DE MARSEILLE | 30 |
| CULTURE | |
| L'ALHAMBRA A SOUFFLÉ SES VINGT BOUGIES | 32 |

MARSEILLE PLUS LE MAG N° 1

Maison des Associations

93, la Canebière - 13001 MARSEILLE - BP 424

Port. : 06 64 90 73 27

Site web : www.marseille-plus.fr

E-mail : info@marseille-plus.fr

Directeur de la publication / Président Marseille Plus : Boualem AKSIL

Directeur de la rédaction : Jean-Pierre ENAUT

Conception et mise en page :

GRAPHIQUE & COM' - www.graphique-com.fr - 04 91 64 42 07 - 06 13 78 41 19

Impression :

PRINT CONCEPT - Traverse de la Bourgade - Lot n° 3 - 13400 AUBAGNE - 04 91 19 12 10

N° Siren : 509 628 749 00012

Périodicité : Bimestrielle gratuit

Dépôt Légal : 23 juillet 2010

ISSN : Immatriculation en cours

Pourquoi le Grand Marseille fait-il si peur ?



Le Grand Marseille, voulu par Renaud Muselier (UMP), ne séduit pas les élus de gauche comme de droite. Plutôt qu'une autorité métropolitaine imposée, ils optent pour la voie de «projets concertés», comme pour le syndicat mixte des transports ou Marseille Provence capitale de la culture. Pour l'heure, le devenir de ce territoire hypothétique reste flou.

Le vote de la réforme territoriale, le 8 juin dernier à l'assemblée nationale, n'a pas calmé certaines inquiétudes, à droite comme à gauche. Dans la loi, qui sera définitivement adoptée dans les prochains jours, la création des métropoles et la simplification de la carte intercommunale suscitent des réserves. Le 20 mai dernier, Jean-Noël Guérini, président PS du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, réunissait la plupart des intercommunalités départementales pour « mener une réflexion commune pour la construction d'une aire métropolitaine réfléchie et concertée ». Une volonté transcendant les clivages politiques puisque le Pays d'Aix (UMP) était, par exemple, présent autour de la table. Au Grand Marseille prôné par Renaud Muselier (UMP), Jean-Noël Guérini préfère de loin « fédérer compétences et énergies, mutualiser savoirs et savoir-faire et regrouper des moyens pour traiter des dossiers structurants ». Le syndicat mixte des transports, désormais sur les rails, et Marseille Provence capitale européenne de la culture sont brandis comme deux étendards concrets de rapprochements productifs entre collectivités. Eugène Casselli, président PS de la communauté ur-

baine de Marseille Provence Métropole, invite ses homologues à observer « ce qui se fait ailleurs. Lyon a fait une aire métropolitaine avec cinq secteurs fondamentaux. La loi laisse des ouvertures à des champs de compétences, d'associations de projets ». Il préfère « une métropole de projets concertés à des périmètres imposés ». Un sentiment partagé par Gaby Charroux (PC), président de la communauté d'agglomération du Pays de Martigues : « Malgré la suppression de la taxe professionnelle, nous voulons développer ces territoires pour en faire un pôle de richesse ».

Muselier « pense le Grand Marseille »

Cette vision n'est pas partagée par Renaud Muselier, qui parle du Grand Marseille comme d'une « opération de bon sens ». En créant il y a un an l'association « Pensons le Grand Marseille », il martèle le message : « Le Grand Paris et le Grand Lyon, sur des structures métropolitaines qui ont pris beaucoup d'avance sur nous ». Seul hic, Marseille, une des rares villes en France dont la périphérie est plus riche que la ville-centre, ne séduit pas les intercommunalités alentours, qui ne veu-

lent pas « être rackettées », pour reprendre l'expression d'Alain Belviso, président PC de l'« agglo » du pays d'Aubagne et de l'Etoile. Un point de vue que ne partage pas Philippe Langevin, professeur d'économie à l'Université de Provence, très écouté sur ces questions : « Ces temps sont révolus. Marseille a su retrouver ses capacités de développement, sans pour autant que ses grandes opérations, et notamment Euro-méditerranée, soient conduites, au détriment des communes de son aire urbaine. Les choses avancent. Le président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole a clairement fait connaître son intérêt pour la construction d'une métropole. Les conseils de développement de la communauté urbaine et des communautés d'agglomération se sont rapprochés sur une démarche commune. L'idée de pôle métropolitain fait son chemin », dit-il. Il reste à en définir les modalités de fonctionnement, ce qui relève du défi en l'état de la réflexion.

Dominique Albini

L'Etat souhaite-t-il un passage en force ?



Roland Povinelli, sénateur maire d'Allauch et Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, Conseiller Général délégué à la politique de la ville avec un groupe d'élus opposés au projet de la réforme des collectivités territoriales.

Michel Sappin, qui a quitté dernièrement ses fonctions a été remplacé par Hugues Parant, ancien préfet du Vaucluse. Il échoira à ce dernier le délicat dossier d'une métropole aujourd'hui en pointillés. Michel Sappin a toujours considéré l'aire métropolitaine marseillaise défailante. Dans les colonnes d'Objectif Méditerranée (décembre 2009), il s'était emporté : « Il s'agit de faire en sorte que cette grande métropole, qui existe dans les faits, qui va jusqu'aux lisières du Vaucluse et d'Avignon, qui passe par Arles et Nîmes jusqu'à Toulon, devienne une réalité institutionnelle. Il faut faire un effort d'organisation. Dans cet ensemble, on trouve plusieurs cercles. Avec les villes plus éloignées, on peut mettre en œuvre des coopérations, pour l'implantation des entreprises, pour le développement des universités, des transports, etc. Quand on mesure la faiblesse des transports entre

Marseille et Aix, Marseille et Avignon ou encore Marseille et Toulon, c'est honteux par rapport à ce qui devrait exister. On a inauguré l'année dernière (Ndlr, l'entretien pour Objectif Méditerranée a été réalisé en décembre 2009), sur une moitié de trafic, la deuxième voie ferrée entre Aix et Marseille. C'est extraordinaire ! La deuxième ville de France et la onzième n'étaient réunies que par une seule voie ! Entre Marseille et Toulon, on vient de poser en grandes pompes la première pierre de la future troisième voie ! Tout ça est scandaleux ! Le XXe siècle a totalement ignoré les transports en commun en région PACA. Il y a une grande responsabilité des hommes politiques de ces époques-là. Contrairement à ce qui s'est passé ailleurs en France, ici, on s'est fichu des transports collectifs ! Nous n'avons que deux lignes de métro à Marseille ! Il faudra aller au-

delà : les transports, la culture, ce sont des thèmes consensuels. Mais ça ne suffit pas... ».

Si la loi impose à marche forcée la métropolisation marseillaise, sa réalisation concrète sera-t-elle possible ? « Certains maires sont prêts, d'autres non... On l'a vu l'autre jour à l'occasion du débat organisé récemment par Renaud Muselier (Ndlr, en mai 2009), où François Bernardini, maire d'Istres, était présent (Ndlr, ex-membre du PS). La mairie d'Avignon était aussi représentée. On trouve aussi des récalcitrants, des égoïstes... », assure encore le préfet. De son côté, Renaud Muselier estime que le Grand Marseille pourrait aller jusqu'au sud de Lyon, descendant vers Toulon et Marseille. Autant dire qu'une telle position reste aujourd'hui minoritaire.

Dominique Albini

Roland Povinelli, sénateur-maire d'Allauch

« Nicolas SARKOZY a trompé les Français »



Roland POVINELLI, Sénateur-Maire d'Allauch, a été l'un des premiers maires des Bouches-du-Rhône à s'opposer vivement à la réforme des collectivités territoriales. Dès le mois de novembre, il intervient de manière tonitruante au Congrès des Maires pour faire part de son désaccord sur cette réforme mais également pour mobiliser les maires de France contre ce projet qui selon lui met en danger la démocratie locale. S'en suit de nombreuses actions au niveau local : en direction des Allaudiens mais également des élus du département avec de multiples réunions, manifestations (devant la Préfecture notamment le 28 janvier 2010), fermeture des mairies ou encore en créant le collectif des Maires de France « Sauvons nos communes ».

Il n'est pas de reste au niveau nationale avec une manifestation devant l'Assemblée Nationale ou des centaines d'élus locaux sont venus montrer leur désaccord aux Députés qui étudiaient en première lecture le texte du gouvernement. Au Sénat, il a été le porte parole des Maires pour défendre nos communes, intervenant aussi bien en commission que dans l'hémicycle, parfois même en rompant l'habituelle sérénité, du Palais du Luxembourg. Aujourd'hui, Roland POVINELLI n'hésite pas à traiter Nicolas SARKOZY de menteur et il nous explique les raisons de sa colère.

« Nicolas SARKOZY est un menteur et je m'en explique. Tout d'abord sur un sujet qui a préoccupé et qui préoccupe encore de nombreux Français, la réforme des retraites. Jamais au cours de la campagne présidentielle de 2007, il a annoncé qu'il toucherait au système de

retraite de nos concitoyens. Bien au contraire, en janvier 2007, il déclarait dans le journal Le Monde « le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer », en mai 2007, sur une radio nationale, il disait qu'il n'avait pas de mandat pour repousser l'âge de la retraite. Et que l'on ne vienne pas nous expliquer que la crise a changé la donne car ce n'est pas vrai. Tout comme la durée de vie qui s'allonge, car qui peut savoir dans quel état santé on se retrouvera à 67 ans ou plus, surtout avec un système de santé qui pénalise de plus en plus les personnes les plus fragiles. Le Parti Socialiste a fait des propositions sérieuses notamment en proposant de nouvelles ressources, en s'attaquant véritablement au problème de l'emploi ...

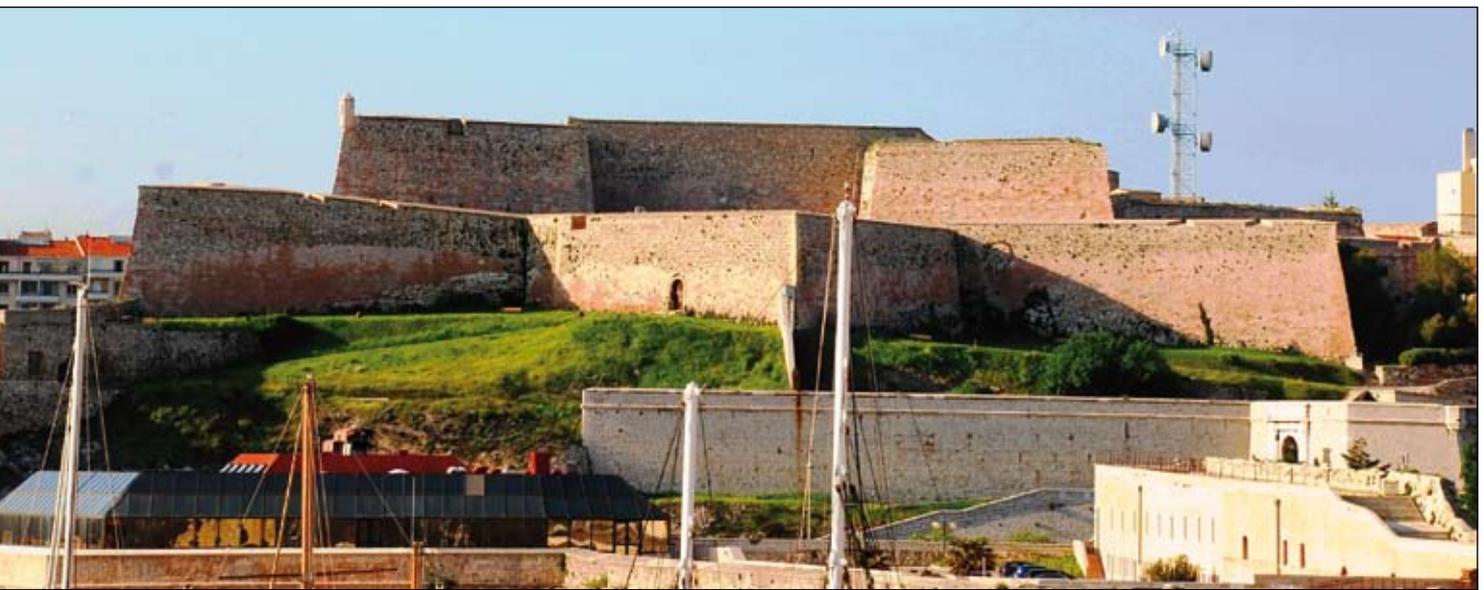
Il a menti de la même manière sur la réforme des collectivités locales. A peine élu en mai 2007, il vient au Congrès des Maires en novembre pour nous dire « on critique le trop grand nombre de communes en France. Mais faire disparaître la plupart d'entre elles, ce serait assécher cet immense réservoir de civisme qui fait la vitalité de notre République ... Je sais que cela gêne de dire cela, mais s'il y a une certaine qualité de vie spécifique à notre pays c'est aussi parce qu'il y a tant de communes qui permettent d'y faire vivre la démocratie au plus près du quotidien. Je n'ai pas l'intention que l'on y touche ».

Nicolas SARKOZY a voulu officiellement cette réforme pour réaliser des économies (ce qui est faux d'après toutes les associations d'élus, ça va même coûter plus cher) et pour simplifier le système français (ce qui est également faux puisqu'il ajoute aux différents échelons existants un nouveau niveau avec les communes nouvelles ou les métropoles qui nous concerne plus directement). La vérité sur cette réforme est que Nicolas SARKOZY ne supporte pas les contre-pouvoirs et il essaie de les faire disparaître les uns après les autres. Il n'accepte pas que 21 régions sur 22, en métropole, soient dirigées par des forces de gauche, qu'une large majorité des départements ne soient pas à droite, que la plus part des grandes villes de France soient conduites par des socialistes. C'est la démocratie qu'il veut faire taire.

Avec cette réforme des collectivités territoriales, il revient sur les lois de décentralisation que Pierre Mauroy et Gaston Defferre ont fait voter entre 1982 et 1983.

Cette réforme prive les maires du lien de proximité qu'ils ont depuis toujours avec leurs administrés. Ils deviennent des maires sans pouvoir. Par exemple, si les métropoles venaient à voir le jour, il ne resterait plus qu'aux communes comme compétences : la petite enfance, l'entretien des écoles primaires et maternelles, l'action sociale et l'état civil. Les communes perdent donc ce qui fait leur identité, la gestion des sols. Le Président de la Métropole pourra donc décider de l'urbanisme des communes membres sans prendre l'avis du Maire. C'est tout simplement scandaleux.

Et, à l'éclairage de ces différentes réformes, je partage l'avis de Dominique De Villepin qui déclarait il y a quelques jours que l'un des problèmes de la France est Nicolas SARKOZY lui-même.



Un modèle d'éco construction et de construction durable

L'association Acta Vista qui développe des chantiers d'insertion a créé en 2009 sur le fort d'Entrecasteaux, un pôle de formation à l'éco construction inscrit dans le plan Mission Marseille Emploi et soutenu par la Région PACA. Cette vitrine expérimentale est devenue à présent un chantier exemplaire au titre de son engagement pour le respect des normes européennes en termes de performance énergétique et son modèle de construction respectueux de l'environnement.

C'est sur le Fort d'Entrecasteaux, propriété du Ministère de la Défense et classé Monument Historique depuis 1969, que l'association Acta Vista, organisme associatif spécialisé dans l'insertion et la formation professionnelle, a entrepris depuis 2003 un vaste programme de travaux. «Notre objectif est d'y développer des solutions pour une insertion professionnelle durable», explique Arnaud Castagnède, son directeur. Les salariés en parcours d'insertion sur ces chantiers d'intérêt collectif bénéficient d'un accompagnement social et professionnel qui leur permet d'élaborer

un projet professionnel et d'accéder à un emploi, voire à une formation qualifiante. En recherche d'innovation permanente, Acta Vista met en place en 2010 les formations qualifiantes au sein de ses chantiers, telles que maçon du patrimoine, agents d'entretien du bâtiment ou CAP agricole. Les travaux de restauration sont réalisés sous l'égide de la maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Défense, sous les conseils de Gilles Bouillon, l'Architecte des Bâtiments de France. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte Isabelle Guérin, en charge du suivi et de la coordination du chantier. (Acta Vista a également la maîtrise d'ouvrage déléguée). Ces opérations sont subventionnées par la DRAC qui assure dès le départ une mission de conseil et de contrôle.

Un pôle d'insertion et de formation

La citadelle fait ainsi l'objet de chantiers de réhabilitation qui allient insertion professionnelle et expertise technique. Les premiers travaux ont concerné la mise en sécurité des terrains au pied des remparts nord, devenus des jardins publics. En 2006, des travaux spécifiques ont été programmés pour aménager et rendre opérationnels des espaces du fort qui accueillent 40 salariés en insertion et douze collaborateurs permanents. Les travaux d'aménagement de locaux adaptés s'imposaient en 2009 en raison de la présence de 45 collaborateurs permanents, de 92 salariés sur le site et de 800 personnes accueillies. Ces locaux sont destinés à créer

des espaces intégrés au site et adaptés au volume d'activité de formation, d'accompagnement vers l'emploi et d'accueil en direction des salariés en insertion. Acta Vista conduit ainsi des actions sur ce site classé afin de concilier restauration avec formation aux métiers du patrimoine et insertion professionnelle. Spécialiste des techniques traditionnelles appliquées au patrimoine ancien, Acta Vista a créé en 2009 le Pôle d'insertion et de formation aux métiers du patrimoine et à l'éco construction. « Pour la création de ce pôle, plus de 550 m² d'espaces du fort font l'objet de travaux d'aménagement d'infrastructures dédiées à la formation et l'insertion professionnelle», précise Arnaud Castagnède. Ces aménagements ont été intégrés en harmonie avec le statut de monument historique classé du fort. La première tranche de travaux débute en 2009 sera terminée en 2011.

Les travaux portent sur la maçonnerie, la taille de pierre, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, le chauffage, les réseaux. Il doivent tenir compte du monument qu'ils intègrent. Une partie des travaux a été confiée au chantier d'insertion et permet ainsi d'appliquer de façon concrète et réelle les techniques de construction durable intégrées dans les formations dispensées au sein des chantiers d'insertion. Ces travaux concernent l'aménagement des parties Bastion des Isle, Bastion de Beringhen et une partie de la Demi-Lune Dauphine. Ils visent à assurer la mise en sécurité des bâtiments et des espaces extérieurs,



la création de salles de formation et la réalisation d'espaces supports à la formation pratique et permanente, l'aménagement du bâtiment adapté à l'activité en recherchant l'exemplarité environnementale. Une tranche supplémentaire pourrait s'étaler jusqu'en 2014. «Notre objectif est d'accompagner chaque année sur ce site 350 personnes vers l'emploi qui seront formées aux techniques d'éco construction», confie Arnaud Castagnède.

La première tranche de travaux a débuté en 2009 et s'achèvera en 2011.

Performance énergétique

Ce projet qui prend en compte les paramètres de développement durable et les normes en vigueur est soutenu par la région PACA (direction de l'environnement) au titre du programme AGIR PRE-BAT «100 bâtiments exemplaires à basse consommation énergétique en PACA» et l'ADEME pour la prise en compte de performance énergétique et recherche de solutions en matière d'éco construction. Un pré-diagnostic a été établi au préalable par l'ingénieur thermicien afin que les bureaux d'étude intègrent les données dans leur projet (isolation naturelle, économie d'énergie, utilisation de techniques et de matériaux respectueux de l'environnement). La démarche du PRIDES Bâtiment durable Méditerranée est appliquée. Les travaux sont réalisés dans une démarche de développement durable pour une recherche de performance énergétique et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement. Plusieurs partenaires se sont associés au projet afin d'en proposer leur conseil (EDF, Philips, Sté des Eaux de Marseille, PRIDES Bâtiment Durable Méditerranéen, ADEME, Région). Un comité

de pilotage a été constitué pour évaluer les performances des techniques utilisées, d'en mutualiser et diffuser les pratiques et les résultats. Le cofinancement des travaux d'aménagement du pôle d'insertion et de formation dont le montant total est 1 760 350 euros est assuré par un partenariat innovant public / privé.

En effet, le programme européen FEDER a été sollicité à hauteur de 50 % du montant des travaux et cofinancé par l'ADEME, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, l'Etat, la Ville de Marseille, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à hauteur de 30% et des mécènes à hauteur de 20%. «L'enjeu est de taille puisque le pôle reçoit déjà plus de 1200 personnes chaque année», assure Arnaud Castagnède. Les futurs aménagements permettront d'y développer une large gamme de formations aux métiers du patrimoine, d'éco construction et de la construction durable destinées aux personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre des chantiers d'insertion, de chantiers école, ou de formations



spécifiques (taille de pierre / chaux / maçonnerie du patrimoine / isolation chaux/chanvre – chaux/liège). Le pôle propose également des formations à l'attention des professionnels du bâtiment et des demandeurs d'emploi qualifiés souhaitant un perfectionnement ou l'acquisition d'un savoir faire spécifique dans ces domaines de compétences. Enfin, ce pôle d'insertion et de formation qui permet d'œuvrer pour ACTA VISTA au travers de ses chantiers d'insertion, à la valorisation et à la restauration du Fort depuis huit ans s'inscrit avec acuité dans le cadre du projet «Marseille 2013, capitale européenne de la culture».

Jean-Pierre Enaut





Sécurité-prévention sur les plages : le partenariat gagnant

L'unité de sécurité et de prévention du littoral est intervenue, durant tout l'été, sur les plages marseillaises. Une action reposant sur trois piliers fondamentaux : la sécurité, la prévention et un large partenariat avec les collectivités locales.

L'Unité de Sécurité et de Prévention du littoral (USPL), rattachée à la Direction départementale de la sécurité publique a dressé, en présence de policiers, d'élus et de divers partenaires, réunis plage du Prophète, le bilan de son action estivale sur le littoral marseillais. Une action menée tambour battant par trois groupes de sécurité - la brigade maritime, les 11 postes de secours ouverts sur les plages et la brigade VTT - et un groupe de prévention, le Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) de la police nationale basé au Prophète et à Corbière. L'occasion de vérifier, sur le terrain l'existence et les résultats concrets de cette « police de proximité » régulièrement vouée aux gémonies... Ainsi, au côté des actions purement basées sur la sécurité et la répression, le CLJ a permis l'accueil de plus de 4 000 jeunes venus de tous les quartiers marseillais « qui ont pu pratiquer des activités sportives, nautiques et culturelles dans un cadre de respect mutuel » a souligné M. Pascal Lalle, Directeur départemental de la sécurité

publique. Parallèlement la présence de médiateurs de l'association médiation sociale au Vallon des Auffes et à Malmousse « a permis d'occuper de façon permanente et visible un quartier prisé par les jeunes ». Policiers issus des commissariats de la ville, policiers réservistes, vacataires de la ville de Marseille, contrats d'aide à l'emploi, brigade maritime et CLJ : la mobilisation était large pour faire en sorte que l'été soit réussi. « Elle a permis de conjuguer les efforts des polices nationales et municipales, des secouristes de la ville et des agents de médiation pour assurer une présence policière et humaine, dissuasive et rassurante » a précisé le Directeur. Au final, même si la fréquentation a été en retrait par rapport à 2009, le bilan est jugé positif par les intervenants. Ce vaste partenariat « a permis d'occuper largement le terrain, (...) de prévenir et traiter des situations qui auraient pu dégénérer (...) et de sécuriser tout le littoral au-delà des seules plages ».



Marseille cité balnéaire

Pour autant, ainsi que l'a souligné le responsable, « on ne peut affirmer que garantir un bon niveau de sécurité sur les plages, c'est s'assurer d'un bon niveau de sécurité dans la ville ». La sécurité des plages est assurée par la mobilisation des forces prises sur le terrain quotidien, sans renfort externe : dès lors, le manque d'effectif est patent. Aussi, M. Lalle s'est-il engagé à demander des renforts de policiers pour la saison prochaine. Un objectif qui pourrait être atteint en classant Marseille « station balnéaire », ce qui permettrait à la ville, à l'instar des autres communes côtières, d'obtenir des renforts estivaux. Une idée largement partagée et soutenue par Philippe Klayman, Préfet délégué à la défense et à la sécurité. « J'adhère à cette solution, cela devrait être possible » a-t-il expliqué, assurant qu'il effectuerait les démarches nécessaires au niveau national, pour l'obtention de ce statut. Au-de-

là, l'ensemble des intervenants - Caroline Pozmentier, adjointe au maire, Denis Barthélemy, vice-président du Conseil général, Karim Zeribi, élu MPM - a salué l'importance et réussite du partenariat police-institutions locales dans cette démarche de sécurité. Patrick Mennucci, a cependant fait entendre sa différence. S'il a souligné l'importance du travail réalisé - « jamais il n'y avait eu autant de policiers sur le littoral. Le travail fait a été exemplaire » - le maire du secteur a rappelé que « le mois de juillet a été très mauvais dans le 7^e arrondissement ». « Il y avait beaucoup de policiers... mais la question est ailleurs : les politiques de prévention doivent être amplifiées » a-t-il assuré, regrettant que le centre social de Belsunce soit fermé. « La sécurité, ce n'est pas aligner des policiers, c'est prendre en compte les problématiques et les gérer en amont ».

Julien David



Caroline Pozmentier,
adjoint au maire de Marseille en
charge de la police municipale.



Karim Zeribi
Président de la RTM



Philippe Klayman
Préfet délégué à la sécurité



Patrick Mennucci
maire 1^{er} et 7^{ème}

Les Chiffres de la sécurité

1 502 000 personnes ont fréquenté les plages surveillées entre le 4 juin et début septembre.

3 971 « soins » ont été prodigués et 137 personnes ont été évacuées par les marins-pompiers.

464 interventions de secours aux personnes ont été menées, dont 3 sauvetages avec réanimation cardio-ventilatoire.

106 personnes ont été interpellées dont 69 par la brigade VTT littoral.

128 infractions nautiques ont été relevées. 30 personnes ont été convoquées devant la commission de suspension du permis mer.

4 219 jeunes marseillais ont été accueillis et encadrés par les centres de loisirs jeunes Prophète et Corbière, et ont pratiqué des activités sportives, nautiques et culturelles.



La délégation souffle ses soixante bougies cette année

Créée en 1945 à l'initiative d'Yvonne Edmond Foinant, maître de forge, l'association «Femmes Chefs d'entreprise» compte à présent quarante délégations et plus de 3.000 membres. Pour célébrer ses soixante ans, la délégation marseillaise a choisi d'organiser une journée exceptionnelle, le 3 décembre 2010, sur le thème «En quoi le dynamisme audiovisuel favorise le développement économique de nos entreprises.» Au programme, visite du pôle média, des studios de Plus belle la vie, temps de réflexion et d'échanges mais aussi moment festifs. Entretien exclusif avec Anne Rosier, sa présidente qui achève son second mandat à la tête de cette entité dynamique.



Anne Rosier,
présidente de FCE Marseille.

Marseille plus : Que représente la délégation que vous présidez ?

Anne Rosier : Ce sont plus de soixante femmes chefs d'entreprise, représentatives de la diversité des secteurs d'activités économiques (transport, industrie, chimie, nucléaire, service à la personne, stratégie d'entreprise, commerce) de la TPE de deux salariés à un grand groupe comme ONET Technologie avec un effectif de 3000 salariés.

Nous avons aussi deux personnalités atypiques, la plus jeune, la navigatrice Cécile Poujol, âgée de 28 ans, et la plus âgée, Reyne Cienzo qui fut présidente nationale. Il s'agit avant tout de femmes gérantes de droit et de fait. Elles sont responsables financièrement et pénalement de la gestion de leur entreprise.

Marseille plus : Quels sont les objectifs que vous nourrissez ?

Anne Rosier : Nous souhaitons être plus présentes dans la vie économie et ainsi renforcer notre participation dans les lieux de décision, les organisations paritaires, patronales, syndicales, les chambres consulaires, les établissements publics tant au niveau régional que national. Notre représentation est faible à Marseille avec moins de six élus sur soixante à la Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille Provence.

Marseille plus : Êtes-vous favorable à la parité ?

Anne Rosier : Je suis pragmatique. J'es-

time, à titre personnel, que la technique du quota a réussi à faire émerger une plus forte participation. La parité a toutefois été rejetée dans les CCI. Des progrès considérables restent néanmoins à faire. C'est un combat difficile.

Marseille plus : En la matière, quelles sont les actions les plus marquantes de vos deux mandats ?

Anne Rosier : Tout d'abord, nous avons soutenu en 2006 notre collègue Cécile Poujol sur la Route du Rhum. Puis, nous avons lancé, en 2007, le premier prix de la création d'entreprise au féminin, lors du salon Génération Entreprendre. Enfin, nous avons eu, en 2008 et en 2009, deux lauréates aux trophées de la création qui ont remporté le prix de l'innovation, Anne Moulin avec le bureau d'études d'environnement sous-marin Galatée et Dominique Mouillot avec Onet Technologie.

Marseille plus : Quelles sont les activités que vous développez ?

Anne Rosier : Nous proposons des réunions à un rythme mensuel avec des décideurs politiques ou économiques mais aussi des visites comme ST Microélectronics, le Grand Port de Marseille, Comex nucléaire. Nous avons aussi des rencontres régionales et nationales sur des thèmes enrichissants comme l'an dernier sur l'intelligence économique et cette année sur l'international. Le point d'orgue sera pour nous la journée du 3 décembre 2010.

Marseille plus : Cette année sera donc une année marquante pour vous, n'est-ce pas ?

Anne Rosier : J'achèverai mon second mandat à la fin de l'année. Je ne souhaitais pas continuer. Il est bien que le flambeau soit repris par d'autres. Le processus électif jouera lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2011.

Marseille plus : Et pour clôturer votre mandature, avant une participation à la convention Entrepreneur 13, vous avez souhaité organiser une grande opération. Pour quelles raisons ?

Anne Rosier : Pour célébrer nos soixante ans, nous avons choisi de mettre à l'honneur notre cité dans la perspective de Marseille Provence, capitale européenne de

la culture en 2013 via un axe majeur, la production audiovisuelle. Nous avons visité en juin 2009 le Pôle média. Nous avons été séduites par la qualité des studios de «Plus belle la vie» et nous avons pris conscience de la richesse de cette filière.

Marseille plus : Marseille est une ville très prisée des tournages. N'était-ce pas un formidable atout ?

Anne Rosier : Depuis dix ans, il y a une recrudescence des tournages à Marseille, deuxième ville de France la plus filmée avec 200 réalisations par an. Cela représente 12% au niveau national contre 4% en Rhône-Alpes et 48 % en Ile de France. Les chefs d'entreprises connaissent peu ce monde. En fait, ces deux secteurs vivent en circuit fermé. Notre objectif est de parvenir à faire se rencontrer ces deux familles.

Marseille plus : Quelles sont les perspectives ?

Anne Rosier : Le soleil et les belles vues ne peuvent être les seuls atouts. Notre ambition est de contribuer à une meilleure lisibilité de cette filière hétéroclite. Nous pourrions développer de manière structurante les possibilités offertes sur la région, notamment en matière de studios, de post production, de doublage. Les perspectives sont considérables puisque pour un euro investi en fonds publics, cela en génère 8 en retombées économiques.

Marseille plus : Cette journée revêt donc pour vous une importance particulière. Pourquoi ?

Anne Rosier : Ce sera l'opportunité de croiser deux mondes hétéroclites et complémentaires où chacun pourra débattre lors d'un colloque à l'Alhambra, en présence d'une marraine exceptionnelle, la comédienne André Ferréol. Les tables rondes animées par des chefs d'entreprise et des personnalités du monde de la culture donneront lieu indéniablement à des avancées. Nous espérons qu'elles trouveront un écho auprès des professionnels et des élus et que cette journée sera la première d'une longue série.

**Propos recueillies
par Jean-Pierre Enaut**

Devenir acteur du développement durable avec l'AUTO PARTAGE



«Un moyen de locomotion fort utile pour désengorger les grandes cités telle que Marseille à la fois économique et écologique» assure le directeur d'exploitation Nicolas Belaube

Lorsque l'on parle de développement urbain, les transports viennent nécessairement à l'esprit. Tous les responsables politiques, à l'échelle locale ou nationale, sont confrontés au problème d'engorgement routier et à la nécessité de réduire la pollution dans les villes. Il y a donc urgence à repenser et optimiser les modes de déplacement. Une solution efficace : l'AUTO PARTAGE.

Depuis 2002, l'entreprise Auto partage Provence, créée par Yvon Roche, propose une alternative qui s'inscrit dans un ensemble de mesures conçues pour limiter la présence automobile en ville et changer les habitudes de transport. «Une voiture, en ville, ça encombre, on s'en sert assez peu et de plus ça coûte très cher. Notre concept consiste à proposer aux automobilistes, selon le principe du Vélib, la mise à disposition d'un véhicule uniquement quand ils en ont besoin. Une voiture partagée se substitue à huit voitures particulières, réduisant ainsi l'encombrement de l'espace urbain et offre une meilleure qualité de vie» explique le directeur d'exploitation, Nicolas Belaube. L'Auto-Partage permet de répondre à des besoins ponctuels en proposant à ses adhérents de réserver une voiture 24h sur 24, 7 jours sur 7, pour la durée souhaitée. « C'est donc un complément intéressant aux transports en commun qui permet de se passer de l'achat d'une voiture ou d'une seconde

dans les grandes cités telle que Marseille » assure le directeur. Ces nouveaux moyens de transports présentent des avantages aussi bien en terme économique pour l'utilisateur, qu'écologique pour l'environnement. Des avantages qui n'ont pas échappés à la ville de Marseille, qui, par le biais de partenariats et de subventions, facilite la mise en place et la couverture du réseau urbain d'Auto Partage Provence. «En effet, notre proposition a séduit la mairie de Marseille qui soutient notre développement. Elle a même instauré un label 'Auto partage Marseille'. Nous avons également développé des partenariats avec la Régie des Transports de Marseille, avec l'Union des Jeunes Avocats de Marseille et avons mis en place une offre spéciale pour les abonnés annuels au TER» souligne Nicolas Belaube. Intéressée à son tour, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a retenu l'offre de voitures partagées pour les besoins de ses agents. Il s'agit pour MPM de tester pendant une année cette solution de mobilité alternative à l'achat de véhicules supplémentaires.

Un service simplisme

Pas d'échange de clés, pas de contrat de location, l'adhésion s'effectue à l'agence ou en ligne. Après avoir reçu une carte d'accès personnelle, la voiture se réserve sur Internet ou par téléphone et se récupère dans l'une des 19 stations proposées. Les utilisations sont facturées à la minute et au kilomètre près. Sans surprise pour les automobilistes : location, carburant, assurance, parking, entretien tout est inclus dans les tarifs. «Nous sommes une coopérative de consommation. Ce sont les utilisateurs du service qui en sont les propriétaires. Ce qui garantit un service de qualité et des tarifs très attractifs » confie le directeur. En faisant entrevoir une réelle possibilité de décongestionner le trafic automobile du centre urbain marseillais et de réduire la pollution grâce à un service de proximité pratique et économique, Auto-Partage Provence se positionne, désormais, comme un chaînon essentiel d'une politique efficace de mobilité durable.

Joëlle David Ferrigno

www.autopartage-provence.com.
134, rue de Rome - 13006 Marseille
Tél. 04 91 00 32 94



3 Questions à Jocelyn Zeitoun Conseiller général délégué à l'économie sociale et solidaire

Quelle est la spécificité de cette économie ?

Les projets sont des initiatives économiques, portées par le mouvement coopératif, mutualiste, associatif et les fondations, qui visent à renforcer les solidarités, à améliorer la qualité de vie des habitants, leur environnement, et à lutter contre les exclusions par la création d'emplois. Les initiatives se caractérisent en effet par un entrepreneuriat collectif et s'inspirent des valeurs coopératives et solidaires.

Quelle est la politique menée en la matière ?

Il s'agit d'organiser et de créer un environnement favorable à la promotion de ce type d'économie par un soutien au réseau départemental d'appui, de conseil et d'expertise des entreprises solidaires, par l'accès aux outils de la finance solidaire et l'acquisition de nouvelles compétences commerciales. Enfin, nous soutenons l'hébergement collectif à l'image de la création d'une pépinière dédiée à ces entreprises qui soit dotée de services mutualisés à coûts partagés.

Comment se porte cette économie dans le département ?

Elle a ces dernières années le vent en poupe. Le département possède le plus gros volume d'emploi de l'économie sociale et solidaire de la région, soit 68 591 salariés, ce qui représente 9,8 % de l'emploi du département. Il détient également la première place pour les volumes d'entreprises, les établissements et la masse salariale brute. Le nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale n'a cessé de croître depuis 2002 avec un taux de 5,1%.

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut

Le «Vél» dans son nouvel écrin pour l'Euro 2016

La couverture et l'agrandissement du stade Vélodrome à Marseille en vue de l'Euro 2016, modernisation qui va pourtant coûter, font la quasi-unanimité dans une ville acquise au foot comme chacun sait. La réalisation puis l'exploitation de ce stade haut de gamme ont été confiées à un groupement privé conduit par une filiale de Bouygues.

Reconfiguré pour l'Euro, que la France doit accueillir en 2016, le fameux stade Vélodrome de Marseille risque de perdre à la fois son nom et son surnom... Explication : une des clauses du contrat confiant la réalisation du projet à un groupement d'entreprises privées conduit par le groupe Bouygues (via sa filiale GFC Construction) prévoit la possibilité du « naming », même si le maire, Jean-Claude Gaudin, s'y était déclaré dans un premier temps farouchement opposé avant d'en accepter l'éventualité. Pour les profanes, le « naming » ou dénomination dédiée consiste à baptiser un ouvrage, en l'occurrence un stade, du nom du sponsor qui paye pour cela ou du moins à accoler son nom ou sa marque à celui de l'enceinte. C'est par exemple le cas en Angleterre, à Londres, avec l'Emirates (une compagnie aérienne) Stadium, en Allemagne, à Munich, avec l'Allianz (bancassureur) Arena et bientôt dans l'Hexagone avec le futur stade MMA (mutuelle) du Mans. Quant à son sobriquet, « l'enrhumeur », qui s'est imposé à l'enceinte du boulevard Michelet ouverte jusqu'à présent aux 4 vents et pas qu'au mistral, il devrait tomber de lui-même... Au-delà de la nécessaire remise aux normes de l'UEFA pour accueillir des matches de la compétition, l'un des objectifs princi-

paux de ce reformatage obligé, est en effet cette couverture du stade phocéen réclamée de longue date. «S'il ne pleut pas trop souvent, mais ça arrive quand même, en revanche, quand le vent souffle, l'endroit peut-être rapidement glacial», rappelle prosaïquement un supporter de base de l'OM habitué des lieux. Mais concernant l'intérêt du changement de nom, il est uniquement à chercher du côté de la manne supplémentaire de 2 millions d'euros qu'il pourrait générer.

Un 5 étoiles

Il faut dire que la facture du stade 5 étoiles imaginé par le groupement Arema s'annonce élevée. Ce projet a pourtant été choisi lors du concours organisé dans ce but parce « qu'économiquement le plus avantageux », ainsi qu'a tenu d'ailleurs à le préciser Jean-Claude Gaudin en dévoilant la proposition lauréate, avant d'ajouter que cette dernière avait été également retenue à cause de son originalité par rapport à celle de son concurrent (NDLR : un groupement piloté, lui, par Vinci Concession), jugée « plus classique ». Enfin, « en raison de l'urgence et de la complexité » de la tâche, a également rappelé le maire à cette occasion, c'est un partenariat public-privé (PPP) qui a été

préférée pour le financer et le réaliser, un PPP finalisé et signé récemment. Résultat, au final, sur le plan comptable, l'opération devrait coûter près de 270 M€. Les deux tiers, soit environ 180 M€, seront à la charge de la ville de Marseille, maître d'ouvrage et propriétaire du stade et qui le restera, dont un financement initial de 40 M€. Les autres collectivités territoriales locales ont elles aussi décidé de prendre part à ce lourd investissement « afin de contribuer au rayonnement de la ville et de sa région, le Vélodrome où joue l'OM étant un symbole de Marseille au même titre que Notre Dame de la Garde ou le Vieux-Port » et l'un de ses « monuments » les plus visités soit dit en passant, comme elles n'ont pas manqué non plus de le souligner.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a en particulier confirmé son engagement à hauteur de 30 M€ et la Communauté urbaine MPM pour 20 M€. La Région a promis d'abonder également (10 M€ ?). L'Etat a prévu, lui, une quote-part comprise entre 28 et 30 M€ soit au bout du compte, un financement essentiellement public d'au moins 250 M€. Durant les 35 ans du contrat à l'issue duquel elle récupérera l'équipement, la ville versera en outre un loyer (ou redevance) annuel de 12 M€ à l'exploitant qui est tenu de son côté de maintenir et d'entretenir le stade en l'état, tout au long du partenariat selon un coût estimé à 8,5 M€ par an.

Un programme immobilier de grande envergure

Outre la restructuration programmée pour augmenter sa capacité à 67 000 places

(contre 57 000 actuellement) dont 6000 VIP, ce nouveau lifting du stade Vélodrome déjà remanié pour la coupe du monde 98, vise aussi à aménager tout autour un véritable quartier avec centre commercial, immeubles de bureaux et d'habitation, hôtels et équipements divers (le stade Delort mitoyen doit notamment devenir un terrain de rugby avec des tribunes de 5000 places) et, une clinique du sport est également prévue), soit 100 000 m2 de bâti au total.

Cette « garniture » immobilière que l'on retrouve aujourd'hui dans tous les nouveaux projets de grand stade, se veut garante de revenus complémentaires et du montage financier qui intègre les 30 M€ attendus des droits à bâtir vendus par la ville et sur lesquels le consortium Arema compte notamment pour se rémunérer en créant ces autres aménagements. « Des construc-



tions, dont deux pourront atteindre jusqu'à 10 étages, mais qui resteront cependant en moyenne d'une hauteur de 5 à 6 étages comme alentour », a promis à ce sujet le maire de Marseille. Le début des travaux est programmé pour l'été prochain avec

une livraison prévue en 2014. Durant les travaux, la capacité du stade sera maintenue à 42 000 places.

Pierra Vinot

Un stade de nouvelle génération

Avec son architecturale et translucide couverture textile de la forme d'un gros Donut's, le stade Vélodrome de Marseille nouvelle version aura l'allure de ces nouvelles grandes enceintes sportives comme on en a vu lors des deux dernières coupes du monde de football, en 2006 en Allemagne, puis cette année en Afrique du Sud. Ce « Vél. » remis à neuf pour le XXIe siècle est annoncé cette fois, contrairement à sa précédente rénovation, pour être valable au moins 50 ans. Il veut être aussi un modèle de développement durable. A énergie positive, c'est-à-dire qu'il en produira plus qu'il n'en consommera, il sera par ailleurs autonome en eau grise et doté, entre autres, d'un système d'arrosage à base de micro-centrales éoliennes et de récupération d'eaux de pluies, tandis qu'une boucle thermique sera mise en place avec la proche station d'épuration. Enfin, sitôt modernisé, ce temple du football ne se limitera pas à sa mise à disposition de l'OM, mais accueillera d'autres types d'événements et spectacles. L'exploitant mise sur plus de 400 000 visiteurs annuels pour le futur complexe en dehors des matches du club champion de France, locataire privilégié des lieux qui devrait voir pour sa part son loyer versé à la ville augmenter.

Un constructeur exploitant

Spécialement créée pour ce projet, la société Arema a pour actionnaires la Caisse des Dépôts, la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse, le FIDEPPP, le fonds Infravia, GFC Construction et Exprimm. Elle s'appuie sur l'expertise des cabinets d'architectes SCAU (Maxime Barbier, Bernard Cabannes, Luc Delamain, François Gillard, Michel Macary, Aymeric Zublena) et Didier Rogeon architecte, architecte associé, qui ont conçu le projet, ainsi que sur les bureaux d'études Iosis, Garcia Ingénierie et Beterem Ingénierie. Filiale elle aussi de Bouygues Construction, comme GFC, Exprimm sera en charge de la maintenance de l'ouvrage et de son entretien tandis qu'Arema assurera, l'exploitation de l'enceinte et les événements en dehors des matches durant 35 ans.



CRM et Mucem dans une même darse



À l'entrée du Vieux-Port, à l'extrême proue de la cité phocéenne, Centre régional Méditerranée et Mucem vont pousser côte à côte. En fin d'année dernière, le serrage du premier boulon de l'un a d'ailleurs succédé à la pose de la première pierre de l'autre. Et si leurs destins respectifs sont ainsi liés, c'est que le premier cité, le CRM doit reposer en porte-à-faux au-dessus de la darse qui va être creusée pour le second, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. La similitude s'arrête là, dans leur proximité et, bien entendu, dans l'essence culturelle de ces deux bâtiments publics, appelés à être des fers de lance de l'année 2013, année au cours de laquelle Marseille sera capitale européenne de la culture.

Un édifice de la région

Le Mucem est en effet un musée national qui est en train d'être édifié par l'architecte Rudy Ricciotti associé à l'agence C+T Architecture, un équipement promis de longue date par l'Etat mais qui a vu plusieurs ministres de la culture se succéder sur ce dossier enlisé dans des problèmes de financement. Le CRM, lui, sera un édifice régional puisque voulu, commandé et entièrement financé par la région Paca qui en est l'initiateur et le maître d'ouvrage. Imaginé par l'architecte milanais Stefano Boeri et les Marseillais Yvan di Pol et Jean-Pierre Manfredi, cette « agora » sera « tout le contraire d'un musée », explique Michel Vauzelle, président de la Région. Pensé au départ comme une sorte de Villa Médicis, le projet a évolué ensuite pour finalement devenir « un lieu de vie populaire, de vie économique et d'expression artistique », « un symbole et instrument de la volonté de mise en fraternité des peuples de la Méditerranée... », détaille encore Michel Vauzelle, ouvert aussi bien aux artistes, aux chercheurs et aux universitaires qu'aux Marseillais et visiteurs. L'édifice doit abriter aussi des bureaux pour des entreprises tournées vers la Méditerranée.

Une architecture originale

Adoptant la forme d'une équerre amphibie, ce sera également un espace de représentation et de diffusion. Immergé dans les eaux du port, son socle hébergera en particulier un auditorium de 700 places. Sa construction est estimée à environ 50 M€. Porte-à-faux d'une quarantaine de mètres de long, sa partie supérieure ne sera pas des plus faciles à bâtir. D'autant que le chantier devra cohabiter dans une zone relativement peu étendue, avec d'autres tout aussi importants, celui du Mucem nécessitant le percement d'une darse artificielle, mais aussi ceux du parking souterrain qui doit être aménagé sous l'esplanade du J4, sans oublier la fin des travaux d'enfouissement de la passerelle autoroutière... Prévus pour durer 30 mois, les travaux devraient être terminés à l'été 2012. Le CRM devrait donc être opérationnel pour le grand rendez-vous de 2013 et une première exposition autour de la thématique des « villes ports de la Méditerranée ». De son côté, le Mucem, qui a pris tout juste quelques petites longueurs d'avance, devra être lui aussi opérationnel pour 2013. Avec 15 500 m² de surface utile, ce premier musée national créé par l'Etat en dehors de Paris, se veut lui aussi « un lieu culturel ouvert et multidisciplinaire, explorant les liens qui unissent l'Europe aux pays méditerranéens ».

Pierra Vinot

se



Le Sénateur-Maire de Marseille Jean Claude Gaudin et le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Vauzelle lors de la pose de la première pierre de l'édifice



Collège Anatole France

Une réalisation complexe en site urbain

Construit en 1922, le collège Anatole France accusant une sérieuse vétusté a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Le programme de l'opération prévoyait une réhabilitation avec restructuration du bâtiment principal et des constructions en extension. Le nouveau collège, signé par le cabinet d'architectes Biaggi-Maurin, sera livré en mars 2011. Etat des lieux.

Situé à l'angle du cours Pierre Puget et de la rue Gustave Ricard, le collège Anatole France fait actuellement l'objet d'une vaste réhabilitation et d'une extension de ses locaux. Cette opération s'inscrit dans un programme de restructuration initié par le Conseil général des Bouches-du-Rhône permettant de satisfaire les besoins pédagogiques et socio-éducatifs actuels, ainsi qu'une mise en conformité des bâtis par rapports aux nouvelles normes d'hygiène, de confort et de sécurité. Depuis le 6 Janvier 2009, les collégiens occupent aujourd'hui

provisoirement des locaux situés 145 Bd Baille dans le 5ème arrondissement. L'établissement construit en 1922 est dans le périmètre de plusieurs autres édifices classés à l'inventaire des monuments historiques. La vétusté des locaux nécessitait à présent une réhabilitation complète. Le programme prévoit donc une refonte de l'ensemble sur une superficie de 3527 m² avec restructuration du bâtiment principal et des constructions en extension. Cette opération porte sur la construction d'un collège d'une capacité de 400 places dont 200 rationnaires. Il comprendra des locaux d'enseignement, douze salles d'enseignement général, trois salles d'enseignement scientifique, trois salles d'enseignement technologique, deux salles informatiques, une salle d'arts plastiques et une salle d'éducation musicale. Ce nouveau collège intégrera également une demi-pension, des locaux d'enseignement, un CDI, une vie scolaire, un amphithéâtre et trois logements de fonction. Mais il ne disposera pas de gymnase ni d'espaces sportifs.

Exiguïté du site

Le projet devait faire face à deux problèmes essentiels : tout d'abord l'exiguïté des

espaces extérieurs et surtout, la sensation d'enfermement lié à une cour étroite, fermée sur quatre cotés. En second lieu, le circuit des élèves, et surtout l'espace d'entrée, hors de proportions des flux à gérer, et imperceptible depuis l'extérieur. Le projet architectural se décline en plusieurs points. C'est tout d'abord la création d'une entrée principale des élèves sur la partie Est du bâtiment en réalisant une césure sur deux niveaux. Cette percée libère la circulation des élèves. Elle crée une perspective visuelle entre la cour et la rue et agit comme une bouffée d'air vital au cœur de l'îlot asphyxié. Le deuxième geste essentiel est la démolition de l'aile Ouest qui contribue à l'effet d'enfermement, puisque étant à contresens du parcellaire, elle bloque toutes les perspectives sur le seul espace dégagé. L'objectif est de donner une ouverture de l'espace et d'apporter de la surface à la cour en la libérant et en intégrant un pont de lumière. À partir de l'exiguïté de cet ensemble, la solution requise était une densification du bâti existant. Cette action s'est effectuée en se servant du couloir actuel pour desservir plus de salles d'enseignement et en jouant sur le dénivelé de la rue Ricard pour



glisser l'amphithéâtre et l'espace restauration sous la cour. L'autre volonté a été de donner une réponse qui libérait la cour. Pour cela, les architectes Biaggi et Maurin avaient la contrainte de préserver le bâti existant, édifice qui représentait un véritable carcan et qui avait néanmoins de la valeur. «Il s'agissait de préserver l'identité, de garder la physionomie du lieu. Aussi, il convenait de se servir de la force de l'adversaire», précise Bruno Maurin, l'un des deux concepteurs.

La démarche s'est appuyée sur une analyse très fine de l'existant et du tissu urbain pour apporter la réponse la plus appropriée à ce contexte général. Une réhabilitation s'avère pour le maître d'œuvre plus complexe qu'une construction. Cela nécessite un esprit d'analyse et un travail en finesse. En première approche, le collège n'a pas changé la lecture depuis le cours Pierre Puget : la façade, réhabilitée dans l'esprit de l'existant, retrouve une nouvelle jeunesse.

Nouvelles perspectives

Si on lève la tête, on découvre alors l'attique dont les percements sont rythmés à l'aide de saillies de zinc dans l'esprit des chiens assis. Ainsi, l'étage rapporté se trouve absorbé dans le volume de toiture, et ce, sans avoir à le démolir. Le regard se porte alors vers la rue Ricard, et il est capté, par une légère excoissance de zinc, qui vient signaler l'entrée des élèves. Les architectes ont envisagé une entrée monumentale sur la rue Emile Ricard dans une volonté de ne pas être en compétition avec le bâti existant mais en harmonie avec l'édifice. Cette nouvelle entrée, dégagée en réalisant une césure sur deux niveaux, est la résultante d'une large entaille salutaire. Ce percement volontaire et affirmé du volume Est, est un point clé de la restructuration

du collège. Cette percée libère la circulation des élèves et constitue un premier pas important vers la fin de l'effet d'enfermement en créant une perspective visuelle entre la cour et la rue. Le porche d'entrée abrite un large parvis adapté à l'attente des élèves avant l'ouverture du collège. Depuis ce parvis, on accède par quelques marches, à un espace à mi-niveau entre la restauration et le préau. Ce lieu, paysagé, intimiste et agrémenté de bancs dessert le restaurant et l'amphithéâtre. Cette disposition permet de dégager une place libre, supérieure à celle existant.



Jocelyn Zeitoun, conseiller général du canton effectue la pose de la première pierre du futur établissement.

D'autre part, la cour est écartée de l'aile Sud, et de ce fait bénéficie d'un meilleur ensoleillement. Tout ceci n'est rendu possible que par le doublement de l'aile sud, qui rend le bâti compact et fonctionnel. L'objectif de cette opération est la réhabilitation du bâtiment existant donnant sur la cour Pierre Puget en conservant son caractère initial. Les architectes entendent rehausser l'édifice par le traitement princi-

pal du collège pour marquer le caractère public du bâtiment. La récréation de l'attique constitue un véritable parachèvement de l'ensemble.

Jardin intérieur

L'organisation participe de la même volonté de rationalité et de divisibilité. Au niveau de la rue Ricard, se trouve un parvis large et abrité (130m²), destiné à l'accueil des élèves avant l'ouverture du collège. Cet espace, directement sous la surveillance de la loge, peut être aussi utilisé comme complètement de préau, les jours d'intempéries. Légèrement en contrebas et desservis par une rampe, se trouvent la restauration et l'amphithéâtre. La salle de restaurant est largement vitrée sur le jardin intérieur, son accès, ainsi que celui de l'amphithéâtre est protégé des intempéries par l'avancée de la cour, en continuité avec l'espace d'accueil du collège. Cette configuration, autorise, l'utilisation de l'amphithéâtre en dehors des heures d'ouverture du collège. Au niveau de la cour, se situe le hall

d'accès existant qui dessert les locaux de la vie scolaire, et les espaces d'accueil des parents. Toutes ces entités sont sous le contrôle du bureau des surveillants et du conseiller d'éducation, qui bénéficient par ailleurs d'une vision panoramique sur les espaces extérieurs. Accessibles directement depuis le hall, à partir d'une passerelle, se trouvent les locaux des enseignants, en liaison directe avec la cour. Au premier étage, se trouvent les locaux d'administration, les sal-

les de technologie et le CDI qui bénéficie d'une vue traversante sur la cour et la rue Ricard. Aux confluent des circulations, le CDI se caractérise depuis l'intérieur et l'extérieur du collège au travers de l'encadrement zinc qui vient détourner l'entrée. Il renforce ainsi l'aspect signalétique de l'édifice.

Jean-Pierre Enaut

Travaux de propreté, construction de nouvelles classes, réaménagements: juillet et août ont vu les chantiers fleurir dans les écoles marseillaises. Pour une rentrée confortable...

Danielle Casanova, adjointe au maire de Marseille, déléguée à l'éducation.

Les vacances studieuses des écoles marseillaises

Alors que les écoliers s'abandonnent avec délice aux joies de l'été, les vacances estivales sont mises à profit, chaque année, dans chaque école de la ville, pour préparer au mieux la rentrée prochaine. Travaux de propreté, de réparation, de réhabilitation, ou gros chantiers de construction, le service enseignement est sur le pont jusqu'à la fin du mois d'août.

Pour Danielle Casanova, adjointe au maire déléguée à l'enseignement, et pour l'ensemble de ses collaborateurs, l'été est donc studieux et se passe au chevet des plus de 400 écoles, maternelles et primaires que gère la municipalité.

« La ville évolue différemment suivant ses quartiers. Alors que la population notamment scolaire, diminue dans les quartiers chers, elle augmente ailleurs » explique-t-elle. « Il nous faut donc ouvrir de nouvelles classes là où la population d'âge scolaire augmente notamment en centre ville ». Un défi d'importance. Cette année, trois écoles ont fermées alors que trois ont ouvertes ailleurs. « Ouvrir des écoles en centre ville pose beaucoup de difficultés. Ainsi, récupérerons-nous, lorsque cela est possible, d'anciens bâtiments que nous réaffectons à l'enseignement ». C'est notamment le cas de la caserne désaffectée avenue Massénat, dans le 3^e arrondissement, dont la ville a obtenu le droit d'occupation. « Nous y construisons, dans la cour de l'établissement militaire, un groupe scolaire complet de trois classes maternelles et cinq classes élémentaires ». Avant d'accueillir les écoliers, les lieux, situés près de la Belle de Mai, transformés en studio de télévision, ont résonné des aventures des héros de « Plus belle la vie »...

Une fontaine dans la cour

Rue Barthélemy (1^{er}) c'est une maternelle de 7 classes qui sort de terre, alors que la vieille école place de la Corderie est entièrement restaurée et ouvrira deux classes maternelles et 9 classes primaires en septembre prochain. « Cette école, regroupant trois corps de bâtiments, nécessitera l'installation de trois ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite ». La mise en conformité en matière d'accessibilité fait aussi partie des nécessités...

Il en est de même pour la sécurité, que Danielle Casanova décline sur trois tons. « La sécurité interne, d'abord, sur laquelle nous insistons. Dans les bâtiments anciens, on a par exemple rehaussé les coursives, tout en conservant l'architecture : les élèves de l'époque de Jules Ferry devaient être plus disciplinés que ceux d'aujourd'hui ! » lance-t-elle dans un sourire. Parallèlement une télésurveillance est assurée dans les écoles, « la nuit, surtout dans les quartiers sensibles » pour éviter vols ou dégradations. La sécurité c'est aussi une bonne santé. Un effort particulier a été fait pour la restauration de quelque 22 sanitaires. En ce domaine, une importante initiative reste à venir puisque, dans le cadre de la préparation du « Forum de l'Eau » qui se tiendra dans la capitale phocéenne en 2012, tous les écoliers marseillais sont invités à imaginer une fontaine pour leur école. « A la fin de l'opération, une fontaine sera effectivement installée dans chaque cour d'école ». Equipés de poussoirs, ces petits édicules permettront aux élèves de se désaltérer sans toucher aux robinets... « et de prendre le goût de boire de l'eau... ». Ce qui, à une époque où l'obésité est un

des maux de la société, ne serait pas malvenu... L'hygiène de vie, c'est aussi le développement durable ou les énergies propres. Ainsi des photocopieurs-scanners remplacent peu à peu les simples photocopieurs afin d'économiser le papier, alors que les toits des écoles –comme de l'ensemble des établissements municipaux- sont progressivement recouverts de plaques photovoltaïques. Le chauffage au gaz est privilégié, et éteint le vendredi soir. Cela a généré 700.000 € d'économie l'an dernier...

Julien David



La plus grande «cantine» d'Europe

Depuis 2001, la traditionnelle «cantine» des écoles marseillaises est devenu self-service dans les quelque 314 restaurants scolaires. «Nous avons installé ce système notamment pour mettre fin aux problèmes de discipline : un self permet à chacun de partir après le repas... Auparavant, ceux qui avaient fini de manger étaient contraints de rester sur place, et ça finissait parfois en batailles de boules de pain... ou pire ! » explique Danielle Casanova. Une réforme d'importance à laquelle les enfants ont été associés, notamment pour la décoration des divers restaurants. « Ils se sont appropriés leur self. Les salles ont été insonorisées, le mobilier renouvelé et il n'y a plus de vandalisme ». Au-delà de sa gestion au quotidien, la restauration scolaire marseillaise a une organisation particulière qui en fait rien moins que «la plus grande cantine d'Europe» assure l'élue. Ici, la distribution des repas se fait au niveau de la ville et non, comme c'est le cas ailleurs -à Paris ou Lyon notamment- pour chaque arrondisse-



ment. Résultat, 45.000 repas sont confectionnés et servis par deux sociétés de restauration collective, Sodexo et Avenance dont justement les deux concessions arrivent à échéance au cours de la prochaine année scolaire. «Les concessions doivent être renouvelées pour 7 ans, avant la fin de l'année scolaire. Cela représente une somme de 100 à 150 millions d'euros». Un dossier qui devrait animer les conseils municipaux à venir. « Nous en profiterons pour exiger certaines contraintes, sur la nourriture bio, les légumes de provenance régionale par exemple... ». Se voulant accessible naturellement à tous, la cantine scolaire bénéficie d'un « gros effort social » ainsi que le souligne l'adjointe. « 43% des enfants bénéficient d'un demi-tarif -1,54 € le repas -et 1.000 de la gratuité totale ». Pour certains le repas de cantine est le

seul repas de la journée, aussi, une observation étroite de la consommation des enfants est effectuée. « On leur fait aussi des légumes qu'ils ne mangent pas forcément chez eux, épinards, bettes ». Parallèlement, depuis 2008, les allergies sont prises en compte par les entreprises de restauration. «Les parents rencontrent un allergologue et nous sommes informés des prescriptions les plus importantes. Si cela s'avère nécessaire, nous achetons les plateaux-repas chez un prestataire de service. Cela concerne environ 600 enfants ». Des allergies d'ailleurs de plus en plus nombreuses aujourd'hui « Un expert travaille sur ce problème » assure Danielle Casanova. Les cantines Marseillaises tiennent également compte, dans la composition des plats, des interdits religieux. «Nous proposons des repas sans porc, du poissons le vendredi... et nous demandons que soient réalisés des repas végétariens ». Démarche diététique, prise en compte des particularités, découverte de nouveaux mets ! « La cantine est un endroit où l'on mange... mais c'est aussi un endroit où l'on s'éduque ! ».

Julien David

Des chiffres...

Depuis 1995 et l'arrivée au pouvoir de la municipalité Gaudin, plus de 420 millions d'Euros ont été investis en travaux dans les différentes écoles maternelles et primaires de la commune, explique Danielle Casanova. Cela représente, encore actuellement, quelque 12% du budget municipal investis chaque année. En 2010, 40 millions d'Euros auront été dépensés dans les écoles, notamment pour les travaux estivaux. 451 écoles accueillent aujourd'hui 70.000 petits Marseillais. Durant ces quinze dernières années, 464 classes ont été fermées, 551 créées, soit un solde positif de quelque 84 classes de plus qu'en 1995. Dans le même temps, la population de la ville allait en diminuant, et on notait une baisse de plus de 4.000 élèves -soit 6% des effectifs- inscrits en maternelle et primaire. Aujourd'hui, la moyenne est de 22,7 élèves par classe, contre plus de 24 élèves par classe en 1995, selon l'adjointe à l'enseignement.

Objectif 2013 !

« Marseille, Capitale européenne de la culture » est le challenge ambitieux qui mobilise la ville dans sa totalité, ou presque. Au côté de la commune, des milieux économiques et culturels, des artistes ou des sportifs, les écoliers sont aussi invités à s'investir dans le projet.

La caisse des écoles, que préside Danielle Casanova, est prête à apporter son soutien financier. « On va inciter les scolaires à faire des projets artistiques » souligne-t-elle évoquant l'idée d'un parcours artistique à travers la ville. « Un peu à l'image de ce qui se fait avec le parcours Cézanne à Aix. Il s'agirait d'une déambulation parmi les monuments marseillais avec l'objectif, pour les élèves, de connaître les quartiers où ils habitent. Qu'ils illustrent la vie de ces quartiers... ». Dans la même idée, le public scolaire sera invité à mener une réflexion sur les valeurs de la République, Liberté Egalité Fraternité, et à concevoir une plaque qui sera ensuite apposée dans chaque école. Une réflexion qui poussera peut-être les petits marseillais et leurs professeurs à imaginer la meilleure manière d'appliquer ces généreux principes, à bien des égards encore révolutionnaires !...

J.D.

Un centre de traitement dans la prise en charge du cancer



L'Hôpital Privé Clairval confirme son engagement en cancérologie avec la modernisation de son pôle d'oncologie pour une prise en charge complète et optimale des patients. Il vient d'inaugurer cette année de nouveaux locaux de l'unité de chirurgie ambulatoire. Revue de détails.

Appartenant au Groupe Générale de Santé, l'Hôpital Clairval est l'un des établissements privés les plus importants de la région avec 900 personnes travaillant sur le site dont 500 salariés, 150 chirurgiens et médecins libéraux ainsi que 385 soignants. Il dispose d'une capacité de 361 lits et places dont 38 places ambulatoires, 20 lits de réanimation, 32 lits de surveillance continu, 12 lits en Unité de soins intensifs cardiologiques et 259 lits d'hospitalisation médico-chirurgicale. Cette année, l'hôpital poursuit la modernisation de son pôle d'oncologie avec de nouveaux locaux de son unité de chimiothérapie ambulatoire. Plus spacieux sur six cents m², ce service renforce le pôle oncologique de l'établissement, reconnu comme l'un des sites majeurs de traitement du cancer, sur le plan régional et national. Ses atouts résident dans la qualité de la prise en charge des patients atteints d'un cancer à tous les stades de la maladie (du diagnostic au traitement), les technologies de pointe dont il dispose et dans la dimension humaine que l'établissement préserve depuis plus de trente ans. Grâce à un investissement de 1,8 million d'euros, cette unité a été repensée pour apporter ainsi un plus grand confort tant aux patients, qu'à leurs accompagnants et au personnel soignant. Proche de l'unité d'hospitalisation d'oncologie récemment rénovée, elle facilite le rapprochement des équipes médicales et le traitement des patients hospitalisés tout en augmentant la

capacité d'accueil du service. Ce sont 900 patients y sont traités chaque année, soit 9.000 séances de chimiothérapie externes en 2009.

Un scanner 4D

Grâce au plan de modernisation lancé en 2005, le pôle d'oncologie s'est imposé comme centre d'expertise et d'équipement



réfèrent, s'appuyant sur des technologies avancées et peu répandues et sur des équipes de spécialistes reconnus. L'établissement assure ainsi la chaîne complète du traitement du cancer grâce à un pôle réunissant quatre unités complémentaires : une unité de chimiothérapie ambulatoire, une unité d'hospitalisation d'oncologie, un centre de radiothérapie et de curiethérapie ainsi qu'un pôle de chirurgie de pointe qui intègre un nouveau procédé de macrobiopsie depuis janvier 2010. En matière de

radiothérapie, l'établissement dispose du plus grand centre du département, avec quatre accélérateurs qui permettent l'accès à toutes les thérapeutiques de pointe. Il est par ailleurs le premier de la région à s'être doté d'un scanner 4D qui prend en compte les mouvements respiratoires afin de les intégrer dans la planification du traitement. Le service de curiethérapie permet d'élargir la palette thérapeutique. Réputé pour sa filière cardio-vasculaire et thoracique comme pour sa filière neurochirurgicale et ORL, l'hôpital cultive ses pôles d'excellence avec un programme de modernisation de ses installations : 3,9 millions d'euros ont été investis en 2009 pour de nouveaux équipements, la rénovation des salles de bloc opératoire et des chambres. Engagé



dans une démarche qualité poussée, l'établissement a été audité en juin dernier dans le cadre de la visite de certification V2 (référentiel de la Haute Autorité de la Santé). Rendu en fin d'année, le rapport des experts a attribué à l'hôpital des «actions exemplaires» pour l'association Onco-partage ; le parcours d'intégration des nouveaux embauchés ; le dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles que l'établissement a mis en place dans tous ses services, y compris administratifs.



Une architecture moderne

L'unité de chimiothérapie a été pensée par le cabinet d'architectes marseillais Rigal et Bargas pour offrir des conditions de prise en charge optimales : luminosité, espace, confort, fonctionnalité, qualité et sécurité des soins et une ergonomie facilitant le flux des patients. Le service dispose d'une vue panoramique sur les collines et la rade de Marseille. Par ailleurs, une attention toute particulière a été apportée dans le choix des matériaux dont le bois, et des couleurs pastels ainsi que dans la décoration conçue avec des jeux de courbes. Dans cette même unité, les patients mais aussi les familles peuvent bénéficier des soins de supports (psychologue, esthéticienne, assistante sociale, nutritionniste) et d'ateliers mis en place pour leur confort grâce à l'Association Onco-Partage. Citée parmi les «actions exemplaires» de l'établissement par les experts de la certification, son objectif est «le mieux vivre» des patients en cours de traitement du cancer

ainsi que de leurs proches : valorisation de l'image corporelle à l'aide de l'onco-esthétique, ateliers de nutrition, dialogue, intégration sociale. Le dynamisme de cette association témoigne de l'implication professionnelle et affective des équipes soignantes quant au bien-être, au confort et à l'accueil des patients. C'est le fruit d'un travail d'équipe qui assure la renommée de l'hôpital et la qualité de la prise en charge des patients tout au long de leur maladie. Sur un même lieu, des spécialistes reconnus travaillent avec leurs équipes dans les domaines les plus pointus et apportent la pluridisciplinarité au travers de réunions de concertation, la proximité et la disponibilité propres à l'établissement. Membre du Centre de Coordination en Cancérologie Marseille-Etang de Berre réunissant 15 établissements, l'hôpital est engagé dans une démarche d'assurance qualité et sécurité des actes réalisés en conformité avec le Plan Cancer. S'appuyant sur des équipes médicales très qualifiées, le pôle

d'oncologie bénéficie d'un plateau technique de pointe à l'image de son service de radiothérapie, le plus grand du département.

Un pôle de chirurgie de pointe

Ses quatre accélérateurs permettent l'accès à toutes les thérapeutiques les plus modernes dont la radiothérapie stéréotaxique cérébrale et extra-crânienne. Toutes ces technologies ont pour objectifs une plus grande efficacité grâce à plus de précision, plus de sécurité et moins d'effets secondaires dans les traitements. Le service de curiethérapie, l'un des deux centres des Bouches-du-Rhône, est constitué de cinq chambres protégées disposant d'un module de commande à distance pour la protection des soignants et des familles. Le service d'hospitalisation bénéficie de l'installation des nouveaux locaux de chimiothérapie sur son étage, ce qui va renforcer les relations entre les équipes soignantes, valorisant ainsi l'image du pôle d'oncologie. Il dispose de seize lits dont dix chambres seules, quatre dédiées à la prise en charge palliative. L'équipe soignante est composée d'un personnel très impliqué, formé à l'accompagnement des patients, tout en disposant des compétences requises à la réalisation de soins techniques complexes spécifiques à l'oncologie. L'hôpital se distingue également pour ses pôles d'excellences en spécialités oncologiques, médicales et chirurgicales : neuro oncologie, oncologie thoracique, ORL, mammaire, digestive et urologique.

Jean-Pierre Enaut



La Cabotine : une première crèche d'entreprise

La crèche est le mode de garde préféré des parents qui travaillent ; or le nombre de places disponibles est dérisoire (9 pour 100 enfants) et l'offre s'avère le plus souvent inadaptée (éloignement, horaires stricts). Dans le but de répondre à un besoin largement exprimé, la Générale de Santé a souhaité créer la cabotine, une entité permettant aux salariés de ses établissements (Hôpital Clairval, Résidence du Parc, Clinique Monticelli et les filiales imageries et radiothérapies) de concilier vie professionnelle et vie privée. C'est ainsi qu'est né, il a dix-huit mois, le projet appelé «La Cabotine», en partenariat avec le réseau Crèche Attitude. Cet équipement de 375 m², labellisé «Ecolo crèche» pour le respect des normes de construction, bénéficie de 35 berceaux répartis sur trois espaces mais également d'un jardin extérieur arboré de 180 m². «Nous avons 25 berceaux à la disposition des salariés du groupe à un tarif équivalent à celui qui est proposé dans les crèches publiques», souligne Marie Pelen, directrice de cette crèche. Une halte-garderie est par ailleurs proposée aux habitants du quartier pour des gardes occasionnelles.

J.P. E



Emploi des jeunes : L'Armée de Terre, premier recruteur sur la région

À Marseille, du côté du CIRFA -Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées – basées sur la corniche Kennedy, grâce au site et à une équipe jeune et dynamique, les embauches vont bon train. Le Chef d'escadron Slimane Kenani en charge du CIRFA, nous parle de la campagne de recrutement et du métier de soldat.

Marseille Plus Le Mag : Quelles sont les qualifications requises pour rejoindre l'armée de terre et combien de jeunes sont recrutés par an dans notre région ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Les recrutements sont aussi bien ouverts aux jeunes sans qualification qu'à bac + 5. Mais en cette période de chômage massif et de précarité d'emploi, nous avons surtout des jeunes en difficulté d'intégration ou en échec scolaire. Je reçois énormément d'appels de mamans monoparentales dont le fils devient ingérable. Pour elles, l'armée est leur seul espoir d'empêcher leur enfant de sombrer dans la délinquance. Nous recrutons environ 500 jeunes par an dont 173 marseillais - en offrant un emploi à 1 300€ net, logé, nourri et blanchi, - peu d'entreprises peuvent se targuer d'un tel résultat.

Cela confère à l'Armée un poids sur l'activité sociale et économique de la Région.

MPLM : Comment s'effectue le recrutement des jeunes ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Les procédures de recrutement sont progressives, pour laisser le temps aux jeunes de mûrir leur projet professionnel. Chaque entretien dure environ 1 heure. Nous répondons aux questions des candidats, sans détour, afin de faire tomber les clichés. Nous insistons pour qu'ils comprennent qu'être militaire ce n'est pas seulement un métier, un jour où l'autre, ils peuvent être amenés à prendre des risques et être confronté à la mort. Après le second rendez-vous, un premier avis sur le profil du candidat est donné et un dossier est ouvert pour poursuivre le circuit de recrutement.

MPLM : Après l'ouverture du dossier, le recrutement est définitif ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Non, il y a plusieurs étapes. Si l'avis est favorable, le candidat devra se rendre dans un département d'évaluation pour passer des entretiens individuels et un certain nombre d'épreuves afin d'évaluer ses capacités physiques, psychologiques et médicales. Il existe 5 départements, mais les jeunes de la région marseillaise sont envoyés à Lyon. Les frais sont pris en charge par l'Armée.

MPLM : Une fois les tests passés, le candidat peut-il revenir sur ces choix ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Après le passage à Lyon, si le postulant réussit cette étape, son recruteur reprend contact avec lui pour arrêter son choix en fonction de ses souhaits, des résultats des tests et des postes vacants. L'acceptation définitive du dossier sera validée par une commission nationale. Si la réponse est favorable, le conseiller donnera le détail de l'incorporation au candidat. Si l'incorporation est refusée, un nouveau rendez-vous sera fixé pour revoir les choix du postulant. Le candidat peut aussi décider d'arrêter ses démarches à n'importe quel moment, l'ouverture d'un dossier n'engendre aucun engagement, seule la signature du contrat fait acte.

MPLM : Quelle est la durée d'un contrat d'engagement ? Y a-t-il une période d'essai ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Les contrats sont établis pour une durée d'un, trois ou cinq ans selon le choix formulé. Les périodes d'essai sont de 3 mois pour un contrat d'un an et de 6 mois pour les deux autres durées. Pendant cette période, comme dans un contrat en CDI, chaque partie pourra mettre un terme au contrat sans justification.

MPLM : Depuis la professionnalisation des armées, en 2010 être soldat c'est quoi ?

Chef d'escadrons Slimane Kenani : Être soldat, c'est une aventure humaine, authentique, qui exige le goût de l'effort, le sens du collectif, de la disponibilité et de la rigueur. Que vous soyez ingénieur ou boulanger, vous êtes avant tout un soldat. Chaque militaire est préparé au maniement des armes et doit se maintenir en bonne condition physique pour être opérationnel en cas de besoin. Les soldats évoluent dans un climat de camaraderie, d'entraide et de solidarité, un individualiste doit passer son chemin.

**Propos recueillis par
Joëlle DAVID FERRIGNO**

Dans le cadre de sa campagne de recrutement 2010-2012, l'armée de Terre espère enrôler plus de 15.000 jeunes par an. Et pour atteindre son but, elle a modernisé ses techniques de recrutement en misant sur un site Web interactif baptisé «devenezvous-meme.com». En quelques clics sur l'Internet, les candidats peuvent consulter, grâce à un accès par thème, les offres d'emploi, écouter des témoignages de soldats ou encore s'informer sur les spécialités qui recrutent. Ainsi, les jeunes hommes et les jeunes femmes de 17 à 29 ans peuvent choisir une spécialité parmi les 400 proposées - pilote de char, informaticien réseaux, aide-soignant, secrétaire, démineur, mécanicien, boulanger ou coiffeur, et, comme sur un site marchand, l'ajouter à leur panier. Les candidats ont également la possibilité de créer leur espace personnel, de postuler en ligne, participer aux Forums ou encore «Tchater» tous les mardi soir avec les conseillers en recrutement.

CIRFA de Marseille

69 Corniche Kennedy - 13007 Marseille
Lundi au jeudi 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
www.devenezvous-meme.com



Un nouvel horizon pour les PME

Après l'expérience réussie du congrès «Planète PME Méditerranée» en 2008, la CGPME 13 a souhaité avec le concours de nombreux partenaires, collectivités ter-

La CGPME 13, créée il y a seulement cinq ans, connaît une forte expansion avec plus de six mille entrepreneurs à ce jour. Elle est à présent la première organisation patronale des Bouches-du-Rhône exclusivement dédiée aux TPE, PME, artisans, professions libérales et commerçants de proximité.

Créée en 2005, la CG PME 13 a souhaité, pour ses cinq ans organiser une convention appelée «Entrepreneur 13», placée sous le signe des «trente vertueuses». Ce sera l'opportunité de présenter le 9 décembre, au Palais du Pharo à Marseille, les démarches et les domaines d'expérimentation à suivre pour ces forces vives de l'économie régionale.

ritoriales, chambres consulaires et associations, proposer cette année la convention «Entrepreneur 13» où plus de mille chefs d'entreprises seront attendus. «Nous réitérons l'aventure afin de continuer à les fédérer autour d'un événement où ils pourront trouver toutes les clés de leur succès», a souligné Gérard Mongereau, son président. Créée en 1945 par Léon Gingembre, la CGPME, organisation apolitique et indépendante, est le porte-parole de 1,7 millions d'entreprises en France et le défenseur des intérêts des sociétés patrimoniales.

«Nous soutenons les entrepreneurs dans leurs efforts de développement et nous répondons à leurs problématiques à travers une palette de services dédiés», confie Alain Gargani, son vice-président et commissaire de la convention. Ce sera donc une formidable opportunité de rencontres et d'échanges avec des professionnels et d'experts qui apporteront des réponses concrètes, notamment en matière de recrutement et de recherche de financement. Au programme de cette journée passionnante et foisonnante : un espace stands avec huit village thématique, une dizaine d'ateliers mais également trois conférences, animées par des professionnels reconnus. Les thèmes choisis ouvriront à de nouveaux horizons à savoir l'expansion en Méditerranée, le business vert et l'effort d'innovation. Après la remise des trophées qui clôtureront cette journée, la conclusion mettra l'accent sur le challenge des «Trente vertueuses», un concept énoncé par l'économiste Philippe Cahen. «Notre objectif est

**Gérard Mangereau Alain Gargani,
Président et vice président du CGPME 13**



d'accompagner les PME à sortir de la crise et leurs donner des solutions pour développer leur activité de façon contrôlée et vertueuse», a évoqué Gérard Mongereau. Un pari ambitieux à la hauteur du dynamisme de cette organisation et de son équipe motivée qui désire pérenniser tous les ans cet événement.

Jean-Pierre Enaut



Marseille Espérance

ou comment vivre ensemble



Cette interrogation «comment vivre ensemble», simple en apparence, se pose de plus en plus avec acuité face à une mondialisation galopante. Marseille, toujours en quête de préserver son patrimoine méditerranéen d'ouverture, a, depuis 1990, mis en place une institution informelle, Marseille Espérance, au service de l'entente entre les responsables des communautés arménienne, bouddhiste, catholique, juive, musulmane, orthodoxe, protestante et laïque de la cité phocéenne. Retour sur la genèse de cette institution.

L'initiative de cette idée généreuse en revient au maire de l'époque, le professeur Robert P. Vigouroux, avec l'étroite collaboration du grand rabbin de Marseille, Jacques Ouaknin, qui avait été à l'origine de l'appellation Marseille Espérance. La volonté du maire était de constituer un groupe de hauts dignitaires des grandes religions et de personnalités estimées représentatives des communautés vivant à Marseille, pour qu'il puisse intercéder en cas de discordes intercommunautaires. A cette période, en 1989, rien ne laissait présager que des conflits étrangers (guerre du golf, conflit du Moyen-Orient) pouvaient avoir des conséquences sur les rapports humains dans une ville comme Marseille, habituée au brassage des populations. Avec ses 2 600 ans, Marseille a une longue pratique de l'intégration. C'est probablement la ville européenne qui réussit le mieux «à fondre» les nouveaux arrivants dans un creuset original, l'identité marseillaise.

Dialogue et compréhension mutuelle

Pressentant le retour du religieux dans l'espace public et malgré la tranquillité apparente de la cité phocéenne, le premier magistrat de la ville avait craint que des violences pussent naître de ces conflits. Comment lutter sans armes à la main contre tout déviationnisme prêchant la violence et la mettant en œuvre ? Robert P. Vigouroux s'était exprimé en des termes simples devant les dignitaires religieux qu'il rencontrait fréquemment pour leur parler du projet. «J'ai pensé que le temps

était venu de dévoiler mon idée : offrir aux grands dignitaires religieux de Marseille la possibilité d'unir leurs voix, et donc de renforcer la crédibilité d'une mutuelle tolérance par une expression commune et des actions partagées. Ils pourraient pacifiquement s'engager à combattre, par leur simple exemple, toute violence, et en particulier celle déclenchée par un intégrisme religieux. Sur le plan local, à Marseille, par leurs initiatives, ils s'inséreraient mieux dans la vie sociale des uns et des autres, aideraient les dialogues et la compréhension mutuelle en expliquant et montrant que les origines, les religions aussi, ne seront pas des barrières, ou pis, des motifs de désordre et d'affrontement». Sans première pierre, ni intronisation, le 15 février 1990 dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, la structure Marseille Espérance fut créée en présence évidemment du maire, mais également du professeur Bruno Etienne, connu pour ses travaux sur le monde arabe, des représentants religieux et laïcs de la ville. Les premières rencontres ne furent pas décisives. Combien de temps et d'efforts a-t-il fallu pour vaincre les réticences des uns, la méfiance des autres ou encore les appréhensions de

tous ? Pas longtemps, car, sans chef, les représentants du groupe, après plusieurs propositions, choisirent à l'unanimité le nom Marseille Espérance et instituèrent le vote à l'unanimité pour l'ensemble des décisions prises. Quand une proposition ne recueille pas l'unanimité, elle est purement et simplement rejetée, sans justification ni explication. Outre l'attribution du nom, ils s'étaient mis d'accord pour que ce ne soit pas une association, mais un groupe de pensée, d'influence et d'action. Chaque dignitaire conservait sa totale identité et la religion ne devait pas entrer dans les débats.

Le maire, représentant au sein du groupe la laïcité républicaine, et riche des textes rendus par les membres, a, dans la foulée, rédigé la chartre de Marseille Espérance.

Le symbole

Malgré des critiques nombreuses, Marseille Espérance est devenue le symbole du « vivre ensemble dans la différence ». Il serait difficile de nommer ici toutes les personnalités qui ont contribué à rendre viable ce projet, la liste ne serait pas exhaustive ; de surcroît, pendant ces vingt années, les membres fondateurs ont été



remplacés, ont disparu ou ont quitté le groupe. Malheureusement, à peine créée, Marseille Espérance est mise à l'épreuve. Plusieurs événements internationaux et

Marseille Espérance. La devise voulait que dans ces moments difficiles, en présence du maire représentant l'ensemble des citoyens marseillais, tous se rassemblent

pour lancer un appel à la cohésion et au rassemblement des Marseillais face à l'adversité. Appel largement relayé par les médias et les réseaux communautaires. Salah Bariki cofondateur, représentant la communauté musulmane notait au moment des troubles : « Il ne s'agit pas de convaincre les autres qu'on a raison. Ni de prendre position sur des conflits qui agitent la planète. Notre objectif est de faire comprendre que, certes, il y a des guerres en Irak ou au Proche-Orient... Mais que personne n'a intérêt à les transposer à Marseille ».

Perspective d'avenir

Aujourd'hui, institutionnalisée par le maire de la ville Jean-Claude Gaudin, l'action

continue de plus belle, et Marseille Espérance devient la vitrine de la ville jusqu'au point d'être invitée aux préparatifs de «Marseille, capitale européenne de la culture». En attendant cette date importante, les responsables du groupe de pensée, poursuivent leur action en œuvrant pour la paix sociale et en organisant des actions en commun. Un calendrier, indiquant les fêtes de chaque communauté, est ainsi publié tous les ans. Entre 15 000 à 20 000 exemplaires de ce calendrier sont distribués à l'occasion du gala annuel au mois de décembre. Hormis cette rencontre annuelle, Marseille Espérance s'étaie fait connaître par l'organisation de colloques tous les deux ans, mais surtout par l'implication dans deux œuvres : l'arbre de l'Espérance et l'espace de recueillement et de prières de l'institut hospitalier Paoli-Calmettes. Comme le soulignait un des membres fondateurs de Marseille Espérance : «Marseille Espérance n'est pas un fait divers sans signification autre que locale et sans lendemain. La valeur des hauts dignitaires religieux, leur adhésion commune, les initiatives de Marseille Espérance, le respect que celle-ci inspire, témoignent de sa vitalité. Elle n'est pas obnubilée par un rêve. Elle sait qu'elle ne changera pas l'histoire... D'autant qu'un renouveau de violence mise sur la terreur. Et cependant, si des dizaines de villes en France, des centaines en Europe, et plus encore dans le monde, arrivaient à créer de semblables institutions, personne n'oserait sourire ou négliger leur impact. » S'il s'exprimait sous la forme d'un vœu, celui-ci a été exaucé, car Marseille Espérance demeure, et plusieurs villes ont suivi l'exemple en France et à l'étranger.

Gilbert Gabbay



maine. «C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore», écrivait Anatole France. En effet, les responsables de Marseille Espérance et de la mairie de Marseille croient que le bien-fondé du message symbolisé par l'Arbre de l'espérance sera entendu et suivi avec le même engouement que la première fois. En attendant, une réplique de ce monument à été offerte à la ville de Shanghai jumelée à Marseille et à la ville d'Alger.

Gilbert Gabbay

Un Gala magique

Pour son gala annuel, Marseille Espérance invite cette année le célèbre magicien Dani Lary, mercredi 1er décembre à 19h30, au Dôme de Marseille.

Le prestidigitateur viendra présenter sur scène sa dernière comédie «magicale» intitulée le château des secrets»

nationaux graves font l'actualité. La guerre du Golfe en 1991, le conflit en Irak, au Moyen-orient mais aussi un peu plus tard à Marseille l'assassinat d'Ibrahim Ali par des colleurs d'affiches du Front national, le meurtre du jeune Nicolas Bourgat, des incendies de synagogues, mais aussi la profanation du cimetière juif de Carpentras, marquèrent les débuts de l'action de

L'Arbre et l'Espérance

À l'occasion du 10e anniversaire de l'Arbre de l'espérance, la Ville de Marseille propose de graver sur une pierre son nom et de rejoindre ainsi des milliers d'hommes et de femmes déjà inscrits. Sur une proposition de Marseille Espérance, structure rassemblant les grandes familles spirituelles de la ville et la mairie de Marseille, l'Arbre avait été inauguré le 14 décembre 2000 à l'entrée du parc du 26e centenaire. À cette époque, la ville fêtait ses 2 600 ans, et, en choisissant une œuvre collective comme symbole de cette initiative, Marseille voulait montrer au monde la diversité marseillaise. Depuis l'inauguration, plus de 350 000 noms ont été gravés sur des dalles de pierre, au pied de l'arbre.

Initialement, ce sont des feuilles en métal qui devaient porter les noms, mais, vu le succès, cela ne fut pas réalisable. Du cordonnier à l'avocat, du chômeur au médecin, de l'étranger à l'autochtone, du Noir au Blanc, de l'athée au religieux, toutes ces différences ont été effacées pour ne plus être qu'un nom porteur du message de fraternité et d'humanité, voulu par les responsables du projet. Avec la nouvelle invitation à inscrire son nom sur l'arbre, Marseille perpétue ainsi sa réputation de ville d'accueil et d'ouverture. Chacun pourra de nouveau, soit à partir d'Internet, soit en se rendant dans une mairie, récupérer un bulletin d'inscription lui permettant de prendre part à cette belle aventure hu-



Cadolive a su conserver son cadre authentique et pittoresque, hors d'atteinte du temps et des grands travaux d'urbanisme.

Baignée par le soleil dans le calme des pinèdes environnantes, ou les pins dans leurs pousses sauvages ont tracés chemins et sentiers comme pour combler les amoureux de la nature des promenades et de la marche.

Faisant corps, avec le massif de l'Etoile, le rocher di Baou donne un écran de verdure de 417 hectares dans lequel est blotti le village de Cadolive.

Village typiquement provençal aux places ombragées, aux ruelles étroites qui serpentent au milieu de maisons surmontées de tuiles rondes en terre cuite colorées par le soleil.

Depuis 2008, une nouvelle dynamique est arrivée sur le village de Cadolive suite à l'élection de Serge PEROTTINO.

Tout en respectant les traditions, de nombreuses initiatives ont vu le jour dans des domaines très divers comme les actions sociales, la jeunesse, la création de nouveaux service de proximité à la population tel qu'un centre médico-social, un bureau du droit de la justice et de la solidarité, une micro crèche et prochainement un regroupement de commerces artisanaux pour dynamiser le village et conserver le lien social avec les habitants.

Un complexe sportif va être entièrement réhabilité avec un stade synthétique et parking paysagé.

Le maire vient d'obtenir le grand prix humanitaire de France pour l'ensemble de son action depuis 15 ans au profit des populations les plus démunies de monde. Le prix lui a été délivré par l'Institut des Hautes Etudes des Nations Unies.

Un village fier de son passé et confiant dans son avenir.



CADOLIVE, UN VILLAGE QUI RESPECTE LES TRADITIONS AVEC UNE GESTION MODERNE

A 20 mn de Marseille entre Aix-en-Provence et Aubagne





Le cœur de la vie associative bat en sa « Cité »

Au 93, La Canebière, bat le cœur de la vie associative locale : la « Cité des associations ». Créée en 1989, l'institution – car c'en est une – connaît, depuis ces dernières années, un développement spectaculaire. Étendue sur quelque 2 000 m² de surface disponible, elle accueille aujourd'hui plus de 750 associations marseillaises. « En 1995 a été créée une délégation spécifique aux associations et un poste d'élue » explique Séréna Zouaghi, conseillère municipale déléguée à la Concertation avec les C.I.Q. et à la Cité des Associations. « Nous avons étendu nos locaux en 2004, avec l'acquisition d'un étage supplémentaire. Nous disposons aujourd'hui de deux salles de conférence de 100 et 150 places qui peuvent être reliées par vidéo... ».

Un outil qui séduit puisque des élus de la région et même le maire de Marrakech sont venus trouver ici l'inspiration pour les associations de leurs propres communes !

La Cité, affiliée au réseau national des maisons des associations, se veut la « structure emblématique de la politique municipale envers le monde associatif » précise l'élue. Un « monde » très dense composé de plus de 1 200 associations subventionnées par la capitale phocéenne toutes n'ont pas encore rejoint le bercail, mais le taux d'adhésion grandit chaque année...

Mais la Cité n'est pas seulement le lieu emblématique du tissu associatif marseillais : ses missions sont précises et variées. C'est d'abord un pôle ressources. Les responsables associatifs y trouvent des conseils juridiques, techniques. A

ceux qui le désirent est expliqué comment créer leur propre association et les cadres associatifs peuvent y suivre des stages de formation... « Tous les mois, nous proposons des Journées Info-Conseil gratuites et deux fois par an se déroule un Salon de l'info associative, en présence de divers organismes, banques, assurances préfecture... » précise Séréna Zouaghi. Le prochain « Salon » se tiendra à la Cité le 19 novembre.



Séréna Zouaghi, conseillère municipale déléguée à la Cité des Associations

Une bourse au bénévolat

La Cité propose aussi divers ateliers permettant aux associations d'assurer leur propre communication : PAO, maquettes, affiches, cartes, tracts, reprographie, micro-édition et même vidéo. La communication est également assurée par un bulletin trimestriel, « Petit Repère », qui rassemble

Lancée il y a 20 ans, la « Cité des associations » rassemble aujourd'hui plus de 700 associations marseillaises auxquelles elle apporte soutien, conseils et espaces de travail. Un lieu vital pour le tissu associatif local.

annonces des manifestations et portraits d'associations. « La ville soutient également les associations par le biais d'Internet. Sur le site marseille.fr, la section Carrefour des Associations présente des vidéos, interviews des responsables associatifs... »

L'énergie de base qui permet à toute association de fonctionner, est le bénévolat. Sans celui qui vient, gratuitement, donner son temps et ses connaissances, par d'association possible. Aussi, le bénévole est-il choyé. A la Cité, on leur donne même des médailles de la ville pour récompenser leur engagement. « Il y a eu un tirage au sort, par thème, afin de décorer une quinzaine de bénévoles ». Prochaine journée des récompenses, le 6 décembre, pour la troisième édition de la Fête du bénévolat...

La Cité va lancer une démarche originale et prometteuse, la « bourse au bénévolat » dont l'objectif sera de mettre en rapports associations et bénévoles potentiels. « Beaucoup d'associations recherchent des bénévoles et parallèlement, certains ont envie d'être bénévoles en milieu associatif. Face à cette forte demande nous allons mettre en place un stand avec 'Marseille volontariat', le 5 décembre prochain à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat » annonce la conseillère municipale.

Julien David

Viva Cité, quand les assos font la fête !

La « fête des associations », grand rendez-vous traditionnel dans la plupart des communes a pris, depuis 2008, une dimension toute particulière à Marseille.

« J'ai voulu que cette fête devienne un festival du monde associatif » explique Séréna Zouaghi. Le lieu, le cadre magnifique du parc Borély qui accueille déjà la fête depuis l'année précédente est conservé et le nom, plus emblématique de la démarche, sera « Viva Cité ».

L'idée, c'est d'ouvrir la fête à toutes les associations, pas seulement celles qui sont inscrites à la Cité afin de permettre à chacune de se présenter au public, d'aller à la pêche aux nouveaux adhérents, de promouvoir leurs activités.

Cette année, 350 associations étaient attendues à Viva Cité, le 2 septembre dernier. « Nous avons tenu des réunions préparatoires avec l'ensemble des participants afin de déterminer les espaces,

scènes, tentes, parasols, nécessaires à chacun ». Le public est venu en nombre et a fait le succès de la manifestation.

Julien David



Saint-Thys cultive le sens des valeurs citoyennes

Créée en 2003, l'association Saint-Thys Sport et Loisirs développe un panel d'activités autour de la boxe pour tous les publics. Depuis l'an dernier, elle a lancé une nouvelle corde à son arc en créant la section football, avec le FC Saint-Thys. Et déjà de beaux résultats à la clé.

Donner le goût du sport et des valeurs sportives : tel était le pari initial de Djamel Belaïd et Fouzi Saadi en créant l'association Saint-Thys Sport et Loisirs, dans le 11e arrondissement de Marseille. «Nous avons tout d'abord mis en place une section boxe avec le Boxing Club Michelis et l'aide de la phocéenne d'Habitation Unicil» précise Fouzi Saadi, fonctionnaire de police et trésorier de l'association. Affilié à la Fédération française de Boxe et au Comité

son sein, des artisans, des enseignants, des fonctionnaires de police, l'association souhaite avant tout donner un point de chute et apporter des repères aux jeunes du quartier. Enfin, elle a initié une boxe éducative pour les publics et notamment les jeunes dès six ans. Trente enfants sont accueillis le mercredi en fin d'après-midi et parfois le vendredi. Les athlètes en herbe doivent apprendre à retenir leurs coups. Lors des compétitions, les poings sont comptés à la touche. Les rencontres sont arbitrées par un tiers, et inversement, sous le contrôle d'un moniteur. L'objectif est d'apprendre la technique et surtout de se maîtriser et de respecter l'adversaire.



Marc Paoletti à gauche Taric Bourass au milieu et Bernard Tonna à droite

régional de Boxe, le Club bénéficie également de l'agrément Jeunesse et Sport. Il dispose deux entraîneurs prévôts fédéraux. Trois sections ont été développées : la boxe amateur, de loisir et éducative. Pour la première, le club qui joue un rôle d'agent détecteur à la demande de la Fédération Française de Boxe participe à des compétitions au niveau régional. «Nous avons un à deux boxeurs qui participent au championnat de Provence par an», se réjouit Fouzi Saadi. Tarek Bourras, demi-finaliste au championnat de France et Sarah Belaïd, championne de Provence qui a effectué un stage en équipe de France sont les deux valeurs montantes.

Un exemple à suivre

Autre discipline proposée : la boxe de loisir pour les jeunes qui désirent s'adonner à une activité sportive intense en pratiquant la musculation et acquérir des notions de base. Avec un large éventail de métiers en

À côté de la boxe, l'association développe, en parallèle, des séjours sportifs organisés en partenariat avec le Conseil régional pour les enfants des cités pendant les vacances scolaires. «Nous souhaitons permettre aux jeunes des quartiers défavorisés l'accès aux vacances», explique Fouzi Saadi. En relation avec une trentaine d'associations spécialisées (basket, foot, VTT), elle propose des séjours clé en main sur une quinzaine de destinations. C'est, entre autres, l'île des Embiez avec l'OM ou les Alpes de Haute Provence avec l'OGC Nice.

Une belle entrée

En réponse à un besoin et à une volonté partagée, a été créée, depuis août 2009, la section football avec le FC Saint Thys, club affilié à la FSGT qui compte vingt-cinq joueurs, âgés de 18 à 50 ans. Joueur auparavant il y a quinze ans en catégorie minime à Saint-Loup, Fouzi Saadi se félicite de ce nouveau projet : «Nous disposons de deux entraîneurs talentueux à savoir Gilbert Raoul et Marc Tonna». Les résultats ont été tangibles puisque, dès sa création, l'équipe est arrivée deuxième au Championnat régional. Cette année,



Sarah Belaïd en rouge

dans une poule avec une opposition plus forte, le FC Saint-Thys vient de remporter sa prière victoire. Autre source de satisfaction, le club a participé, au printemps, à un tournoi caritatif, avec une association de police, en la présence exceptionnelle de Louis Nicollin, le président de l'équipe de Montpellier. Les bénéfices de cette opération, baptisée «Un souffle pour le lien», ont été reversés à un enfant souffrant de mucoviscidose. Dans un esprit festif, cette action remarquable a mis en exergue le formidable esprit de solidarité des jeunes Marseillais.

Jean-Pierre Enaut



Louis Nicollin, Président du club de football de Montpellier avec les dirigeants du club de Saint Thys.

Gérard Meylan : Comédien et infirmier

Le grand public l'a découvert à Cannes en 1997, dans «Marius et Jeannette» le film de Robert Guédiguian. Mais il est aussi un infirmier très engagé dans la vie sociale marseillaise...



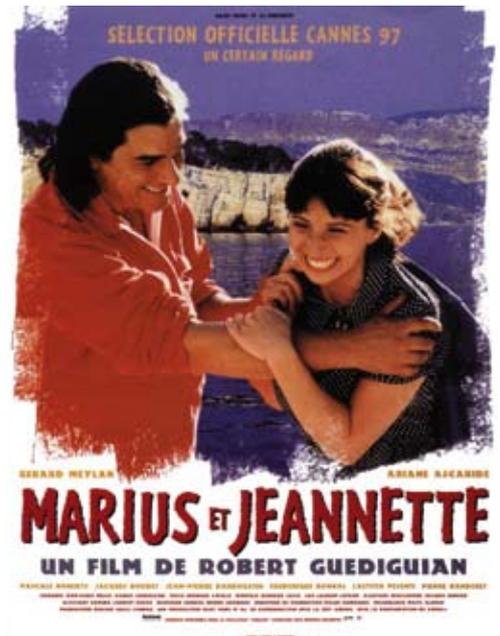
Enfant de l'Estaque, quartier populaire de Marseille, Gérard Meylan y fait la connaissance de Robert Guédiguian. A ce jour, les deux hommes ont tourné ensemble 16 films : un parcours mêlant amitié, cinéma et militantisme. En 1972, Gérard Meylan devient infirmier de nuit, pour l'APM (Assistance Publique de Marseille). Une profession qu'il continue d'exercer, en parallèle avec son travail d'acteur. Il cumule les congés annuels et récupérations pour pouvoir participer aux tournages, et tourner à Marseille l'arrange, il n'est pas coupé de la réalité. «J'ai eu une fois, 18 mois

de disponibilités accordées, pour pouvoir tourner trois films consécutifs».

Et lorsqu'on lui demande pourquoi il continue son métier d'infirmier, il répond : «Pour moi, être acteur, c'est comme recevoir des bouffées d'oxygène, cela m'aide à vivre. J'ai l'envie grandissante d'arrêter d'être infirmier, mais être acteur est très difficile pour prétendre en vivre honnêtement, sans faire de concessions. Je vis une aventure unique et formidable. Infirmier c'est difficile, on est confrontés tous les jours à la souffrance et à la misère humaine, c'est formateur, ça donne un sens à votre propre vie. On a vraiment l'impression de servir à quelque chose, cela permet aussi de relativiser les problèmes et de les surmonter plus facilement. Aujourd'hui, la santé en France est menacée. Le manque d'hôpitaux, de lits, de médecins, d'infirmiers porte des coups à la qualité de la médecine et des soins. La santé doit être un secteur prioritaire : il est urgent de débloquer les crédits nécessaires. » En 1980 il joue dans le premier long-métrage de Robert Guédiguian, *Dernier été*, avec Ariane Ascaride, l'épouse du cinéaste. Comme elle, il sera à l'affiche de tous les films du réalisateur. C'est en mai 1997 avec *Marius et Jeannette*, le conte de l'Estaque et ses millions d'entrées en France et à l'étranger que le public découvre l'univers de Guédiguian, et Gérard Meylan, un comédien rempli d'humanité. Ensuite, le trio

Guédiguian, Ascaride, Meylan travaille sur quatre films, «A la place du cœur», «La ville est tranquille», «A l'attaque !» et «Marie-Jo et ses deux amours » en compétition au Festival de Cannes 2002. Fidèle et exigeant, il tourne rarement hors de la « famille » Guédiguian, composée également de Jean-Pierre Darroussin. Il fera des incursions dans les films d'autres cinéastes engagés : René Allio (« Matorlot 512 » « Transit »), Jean-Henri Roger (« Lulu » « Code 68 ») et dans des univers personnels, ceux de Claire Denis (« Nénette et Boni »), de Frédéric Videau (« Variété française) et de José Alcalá (« Alex »). En 2009, il interprète un rôle secondaire important dans le film de Lucas Belvaux inspiré de l'affaire Empain : «Rapt» aux côtés d'Yvan Attal.

Gérard Chargé





Le Moulin Bleu du Rove

RESTAURANT ELEGANT - CABARET SPECTACLES

Le partenaire de vos soirées reconnu pour son savoir faire, son expérience, et son professionnalisme.

Une organisation souple clés en en mains qui personnalise votre évènement privé ou professionnel.

1, Chemin de Campon - 13740 LE ROVE

Tél. : 04 91 09 97 64 - Centrale de réservation : 06 20 92 12 39

Site Web : www.lemoulinbleudurove.fr - E-mail : lemoulinbleu@hotmail.fr



«Un nouveau
voisin ça fait
toujours plaisir.»

Ouvert 7 jours sur 7

Carrefour
contact 

Le positif est de retour

Allauch
670, Avenue du Canton Vert

du lundi au samedi
de 8H à 20H
le dimanche
de 9H à 13H



Brasserie
Restaurant

Le volcano II

670, Avenue du Canton vert
le Carré d'or
(au dessus de Carrefour Contact)
13190 ALLAUCH
04 91 64 95 61



PIXEL

INFORMATIQUE

PAPETERIE

CADEAUX

ZAC de Fontvieille - Route des 4 Saisons - 13190 ALLAUCH

Tél. : 04 91 05 04 66 - Fax : 04 91 07 38 47

E-Mail : contact@pixelinformatique.fr - Site : www.pixelinformatique.fr



1 Bd de Sainte Anne - 13008 Marseille

Tél. : 04 91 77 80 69

www.laccent-du-sud.com

RESTAURANT
DU

GA *Golf d'Allauch*

CAFÉ - RESTAURANT - LOUNGE



Jean-Pierre RAOUX

Jules NAOURI

Patrice MARTINEZ

Route des Quatre saisons - 13190 ALLAUCH

Tél./ Fax : 04 91 05 31 05

E-mail : contact@restaurantdugolf.com

www.restaurantdugolf.com

Ahamada Smis : «Être», c'est la conscience d'être dans ce monde

Ahamada Smis, est un jeune artiste marseillo-comorien qui monte. Il vient de sortir son premier album « être ». Un charmant et savant mélange musical de hip hop, slam, musique traditionnelle africaine, bossa nova, chanté en français et en swahili. Il était à la FIESTA DES SUDS le vendredi 15 octobre. Entretien exclusif :

Marseille Plus Le Mag : Comment avez-vous créé ce premier album ?

Ahamada Smis : Je viens du Hip Hop, avant cet album j'ai sorti 2 vinyles. J'ai imaginé ce premier album dès 1999. Dans le Hip Hop tout est « sample », il n'y a pas d'instruments.

Je voulais faire une fusion entre le Hip Hop et les musiques traditionnelles où tout est joué par des instruments. C'est la rencontre avec Ulrich Edorh qui m'a permis de réaliser cette fusion entre ces genres musicaux. Il a enregistré l'album et joue également de la batterie. En 2004 je suis devenu ingénieur du son pour maîtriser ces enregistrements.

Marseille Plus Le Mag : Pourquoi ce titre « être » ?

Ahamada Smis : C'est une question universelle et en même temps très introspective. Même si je parle à la première personne, je retranscris la vie de tout le monde, cette conscience d'être dans l'univers, dans ma communauté. Je développe cette question de l'être à travers tout mon album.

Marseille Plus Le Mag : Quelle est votre implication dans les quartiers marseillais ?

Ahamada Smis : J'ai créé des ateliers de parole dans le 3ème et le 13ème arrondissements de Marseille. J'ai également monté des ateliers de lectures commentées avec le théâtre Toursky où l'auteur comorien Salim Hatubou commente la littérature traditionnelle orale des Comores. De ces ateliers a été créée une composition à partir des chants des femmes. Nous ferons une représentation fin octobre au centre culturel Val Plan Bégude dans le 13ème.



Marseille Plus Le Mag : Quels sont vos projets ?

Ahamada Smis : Je continue mon retour aux sources avec la musique traditionnelle comorienne déjà présente dans « être ». Je prépare mon deuxième album « origines ». Je travaille sur les origines de ces musiques. Pour nourrir ma création, j'effectue des voyages à Madagascar, en Tanzanie, au Yémen, en Indonésie. L'album sortira en 2013.

Propos recueillis par Violaine Boret

MOUSSU T E LEI JOVENTS : Résistance engagée et festive



Depuis la formation du groupe en 2004, Moussu T et ses jeunes réinventent la chanson marseillaise. Ils l'ouvrent aux musiques du monde et notamment à la percussion brésilienne, avec leur nouveau batteur percussionniste Jam Da Silva. Les rythmes du « forro », musique traditionnelle

du Pernambuco, apportent cette nonchalance si particulière aux brésiliens et en teintent leur nouvel album. Issue de Massilia Sound System, Tatou et Blu ont su s'émanciper du reggae marseillais tout en restant dans la lignée du folklore de Marseille et de la Ciotat. Ils chantent en occi-

tan et en français, et créent un nouveau répertoire de folklore portuaire qui reflète la multi culturalité marseillaise et ciotadenne. Leur quatrième et tout nouvel album « Putan de Cançon » ancre le groupe dans cette résistance engagée et festive du temps qui passe, qui s'écoule doucement et qui en fait leur marque de fabrique. Bien amarés dans leur port d'attache de la Ciotat, ils s'inspirent et racontent les ambiances, les histoires de vie de la ville, teintées de pastis, de mer et de calanques. En six années d'existence MOUSSU T E LEI JOVENTS ont sorti cinq albums : « Mademoiselle de Marseille » en 2005, « Forever Polida » en 2006, « Inventé à la Ciotat » en 2007, « Home Sweet Home » en 2008 et le tout dernier « Putan de Cançon » sorti en septembre 2010. Actuellement en tournée en France et en Italie, ils seront à la Fiesta des Suds, le Samedi 16 octobre.

Violaine Boret



Citoyenneté, développement durable et droit au secours de la propreté

des rues de Marseille

**«La propreté est image de la netteté de l'âme» :
Montesquieu, Extrait des Lettres Persanes**

Dans le cadre de ses attributions de compétence, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) a pris l'initiative de déployer dans les rues phocéennes une police de la propreté.

Cette nécessité de faire respecter une certaine propreté et d'éviter toute pollution sur la voie publique, ses dépendances, ou sur les lieux privés n'est pas nouvelle puisque l'article 50 du Décret du 14 décembre 1789 chargeait déjà l'autorité locale de faire jouir les habitants d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Cette mission est traditionnellement dévolue au Maire, qui, selon les dispositions de l'article L. 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), doit « faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ».

Il convient de préciser que les pouvoirs de police du maire sont mis en œuvre par la police municipale. Ainsi, l'article L. 2212-2 du CGCT dispose que « La police municipale a pour objet d'assurer le bon, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ». La particularité de cette nouvelle brigade de la propreté est donc d'appartenir désormais à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, et non plus au Maire.

Cette police anti-saleté, revêtue d'un uniforme bleu marine estampillé du logo MPM de couleur orange, sera habilitée à établir des procès verbaux à l'égard des personnes déposant des immondices sur la voie publique. Hormis le flagrant délit, la police de la propreté sillonnera les rues marseillaises et ouvrira les sacs poubelles jonchant les trottoirs afin d'identifier le propriétaire des détritres.

Cette faculté de sanction par établissement de procès verbaux de la brigade de la propreté s'appuie sur de véritables fondements juridiques.

En effet, depuis 1946, les pouvoirs publics ont été amenés à interdire les dépôts d'ordures, de déchets, de matériels de tous ordres, ainsi que les abandons d'épaves de véhicules. Néanmoins, il était apparu au fil des années, devant la quantité de plus en plus importante d'ordures, d'immondices ou autres objets divers abandonnés en



Maître Julien Ayoun

tous lieux ou privés que la répression était insuffisante pour empêcher ces pratiques. Ainsi, depuis 2007, en vertu des dispositions de l'article R.632-1 du Code pénal : « [...] est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux,

liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures ».

En outre, l'article précité énonce également la responsabilité des personnes morales.

En d'autres termes, les éléments constitutifs de cette contravention sont :

D'une part, le fait matériel de déposer, abandonner ou jeter des ordures, déchets, matériaux ou objets de quelque nature que ce soit dans un lieu public qui n'a pas été prévu à cet effet ; D'autre part, le fait de le faire sans l'autorisation de la personne qui en a la jouissance.

A l'instar de la politique de sécurité routière, la sanction pécuniaire revêt assurément un aspect préventif.

Ainsi, la peur de la contravention venant sanctionner un comportement non respectueux de la propreté marseillaise doit en toute hypothèse faire prendre conscience et susciter le civisme du plus grand nombre.

En outre, le Droit, dans son aspect pratique, à également pour mission d'éviter les dérives.

On peut citer ainsi à titre d'exemple une expérience vécue par les auteurs de ces lignes qui se sont vus recevoir une contravention en raison d'une ordures d'un petit volume contenant de simples papiers ayant bien été déposée dans un emplacement prévue à cet effet n'imposant aucun horaire et n'interdisant pas le dépôt de papier, et non sur la voie publique. Autrement dit, la contravention telle que définie par l'article R. 632.1 du Code pénal précité, n'a pas été constituée (affaire à suivre...). On peut également énoncer le témoignage d'un commerçant, qui appartient d'ailleurs à la catégorie de personnes la plus visée par cette police de la propreté, qui rouspète ne pouvoir faire son ménage le matin, de nettoyer devant sa porte et ensuite d'aller vider les papiers qui ont été déposés devant son commerce, sous peine de subir les foudres de la police de la propreté.

En définitive, la création d'une police de la propreté est de bon augure, elle s'inscrit dans cette nouvelle conception de l'intérêt

public prenant en compte les aspects environnementaux, plus connue sous le nom de développement durable.

Le besoin de propreté, « netteté de l'âme », est évident : la propreté contribue à l'image de marque ; ainsi, rendre Marseille propre, permettra de justifier son titre de Capitale européenne de la culture 2013. Attention quand même à ne pas sanctionner à tort les acteurs de cette capitale qui contribue au dynamisme de celle-ci !

Les philosophes des lumières ont été convaincus de l'importance attribuée à la propreté. Le législateur ainsi que le pouvoir réglementaire l'ont été également. Il reste à savoir si les lecteurs de cet article posséderont la même force de conviction, en fonction du sort qui sera réservé à ce journal une fois lu...

**Maître Julien AYOUN,
Avocat au Barreau de Marseille
& Julien GENOVA, Doctorant en droit
privé à l'Université Paul Cézanne,
Lauréat de l'Université.**

Recueil Duvergier, tome 1, p. 75
(Témoignage recueilli par Eric Chimot,
RMC.fr)





L'Alhambra

a soufflé ses vingt bougies



Ancien cinéma de quartier né dans les années trente, l'Alhambra a rouvert ses portes en 1990. Depuis vingt ans, cette salle singulière, bien souvent appelée «cet autre cinéma du côté de l'Estaque», entend garder son identité. «Cet équipement bénéficie du soutien de plusieurs collectivités qui apportent leur concours», précise William Benedetto, désormais à la tête de cette structure, qui fut dirigée depuis ses débuts par Jean-Pierre Daniel.

Un pôle d'éducation

Véritable pôle régional d'éducation artistique au cinéma, l'Alhambra mène depuis de nombreuses années un travail constant. «Tout ce qui se fait ici est du ressort de l'action culturelle. C'est une maison qui projette des films mais qui développe également des activités et des actions. On cherche à éduquer, à transmettre», explique son directeur. Il est vrai que le cinéma est inscrit sur un territoire particulier, les 15 et 16ème arrondissements de Marseille. Il a écrit son histoire au rythme d'un quartier qui s'est considérablement transformé au fil du temps. De nouvelles entreprises sont venues s'installer profitant des avantages de la zone franche qui accueille à présent 10.000 salariés. «Ils sont là depuis dix ans, mais nous n'avons toujours pas le temps d'aller prendre des contacts», regrette William Benedetto. De nouveaux ensembles immobiliers et commerciaux se sont également construits ces dernières années sur ces quartiers. «C'est le seul équipement culturel du secteur. La salle est classé art et essai, mais tous les cinémas sont présentés», souligne Daniel Hermann, adjoint au maire délégué à l'action culturelle. Niché au cœur de Saint-Henri, le cinéma est par nature populaire. La salle s'est en effet imposée par l'éclectisme de sa programmation qui fait preuve d'exi-

gence mais demeure pour autant généraliste. Le cinéphile doit cependant être patient : Avatar a été projeté en 2D deux mois après sa sortie nationale. Avec trois films programmés par semaine, la salle fonctionne en continu pour les habitants du quartier et même au-delà. «On vient parfois de loin à l'Alhambra. Pour son charme, la qualité de la salle, sa programmation intelligente, ses rencontres, ses tarifs», confie William Benedetto. Subventionné par la Mairie, le cinéma propose des tarifs avantageux. Avec les 0,3 millions d'euros apportés par la mairie (50 % du budget du cinéma), de nombreuses actions culturelles sont entreprises tout au long de l'année. Les résultats sont tangibles. La salle accueille chaque année 45.000 spectateurs et permet à de nombreux enfants de découvrir des films de qualité, anciens et nouveaux. «Cela représente 50% de notre activité. Du primaire au lycée, ce sont plus de 6000 jeunes qui sont reçus», se réjouit-il. Dans le cadre du projet Ecole et cinéma, les élèves voient ainsi deux à trois films par an, accompagnés de leurs enseignants qui travaillent en amont avec eux sur le décryptage de la version originale ou du noir et blanc.



Depuis désormais deux décennies, le cinéma Alhambra accomplit un travail exemplaire au cœur du 16ème arrondissement de la cité phocéenne. Cet équipement municipal, conjuguant intelligemment éducation populaire et septième art, accueille chaque année 45 000 spectateurs et permet à 6000 enfants de découvrir des films de qualité, jeunes et anciens. Zoom sur un lieu original et singulier.

Une maison du cinéma

Le 4 juin 2010, l'Alhambra a fêté ses vingt ans avec un ciné bal qui a invité les spectateurs à danser avant la projection en 70 mm de Playtime de Jacques Tati. Cette soirée concoctée par Jean-Pierre Daniel et William Benedetto symbolise bien l'esprit du cinéma : l'exigence artistique au service de la population. Depuis ses débuts, le lieu est devenu une Maison des cinéastes pour de nombreux réalisateurs tels que Paul Carpita, Robert Guédiguian, Robert Kramer, Jean-Louis Comolli, Bertrand Blier ou encore Denis Gheerbrant. Au-delà même, son directeur a l'intention de développer le projet d'une Maison de cinéma en associant expositions, résidences d'artistes, conférences et spectacles. En 2013, Marseille sera en effet capitale européenne de la culture. L'Alhambra compte apporter sa pierre à ce projet ambitieux en tant que lieu de mémoire cinématographique. «Nous souhaitons organiser un événement par mois, plus un pour arriver à treize et donner une nouvelle dimension à des événements existants», souligne William Benedetto. Autre ambition : une journée ou un week-end où tous les cinémas du territoire feraient la même chose en même temps. De belles perspectives pour un lieu décidément atypique !

Jean-Pierre Enaut



«Un nouveau
voisin ça fait
toujours plaisir.»

Ouvert 7 jours sur 7

Carrefour
contact



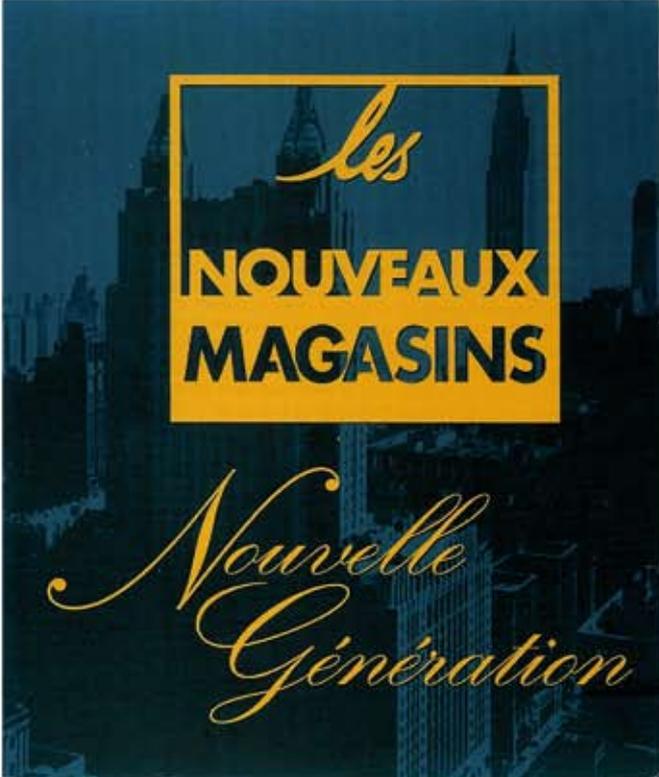
Le positif est de retour

Allauch

670, Avenue du Canton Vert

du lundi au samedi
de 8H à 20H

le dimanche
de 9H à 13H



Les
**NOUVEAUX
MAGASINS**

*Nouvelle
Génération*

Brasserie
Restaurant

Le volcano II

670, Avenue du Canton vert
le Carré d'or
(au dessus de Carrefour Contact)
13190 ALLAUCH
04 91 64 95 61



RTL2 Marseille
vous offre les plus beaux
concerts POP-ROCK de la Région

MARC LAVOINE

au Pasino les 8 et 9 décembre 2010

ROBERT FRANCIS

à l'Espace Julien le 25 novembre 2010

YODELICE

au Pasino le 19 novembre 2010



Pour gagner vos places écoutez

RTL2 MARSEILLE

tous les jours de 13H à 17H

 rtl2.fr 

RTL2

106.8
FM